



Pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants

Etude de faisabilité et préfiguration du projet

Cette étude a été réalisée en 2010 par Anne-Claire LECHARTIER, élève ingénieur de l'ESITPA en stage de fin d'études, Gwenaëlle GAIN et Marine LEGAY de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, et Mathieu PERAUD de la Chambre départementale d'agriculture de la Manche, avec le concours financier de la Région Basse-Normandie.

Le comité de pilotage de ce projet était présidé par Yves CARPENTIER, président du Comité d'orientation régional de l'élevage (COREL), et Michel LEGRAND, président de la Chambre départementale d'agriculture du Calvados. Il était composé des représentants des organismes suivants :

- les Chambres départementales d'agriculture de Normandie,
- la ferme expérimentale la Blanche-Maison,
- l'Institut de l'élevage,
- l'INRA,
- les lycées professionnels agricoles,
- la fédération régionale des Organismes Conseil en Elevage,
- la fédération régionale des Groupements de Défense Sanitaire,
- l'entreprise de sélection AMELIS,
- COOP DE FRANCE OUEST,
- la Fédération nationale des industries laitières (FNIL OUEST),
- l'Union régionale des groupements de l'Ouest (URGO),
- la coopérative AGRIAL,
- les Interprofessions lait et viande,
- le Conseil régional de Basse-Normandie,
- la DRAAF de Basse-Normandie,
- la DRRT de Basse-Normandie.

Cette étude a également été suivie par le Comité d'orientation régional de l'élevage (COREL) et par la Commission régionale élevage (CREL).

Nous remercions l'ensemble des personnes rencontrées au cours de cette étude pour l'accueil réservé et la qualité des informations fournies.

Septembre 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
LE CONTEXTE AGRICOLE REGIONAL.....	7
1. LA NORMANDIE, TERRE D'ELEVAGE	7
2. LE CADRE STRATEGIQUE DONNE PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE	8
2.1. Les orientations stratégiques et la mutualisation régionale.....	8
2.2. Une ferme expérimentale régionalisée.....	8
2.3. Les instances qui supervisent le projet	10
3. LA GENESE DU POLE RUMINANT.....	12
ETAT DES LIEUX ET CONSULTATION DES ACTEURS DE LA RECHERCHE APPLIQUEE	13
1. LES DIFFERENTES PHASES DU PROJET	13
1.1. L'étude menée par Anne-Claire LECHARTIER.....	13
1.2. La présentation des conclusions de l'étude aux instances.....	13
2. PRESENTATION DE STRUCTURES REGIONALES DE RECHERCHE APPLIQUEE DANS QUELQUES REGIONS FRANCAISES	14
2.1. Agro-transfert en région Picardie	14
2.2. Pôles d'expérimentation et de progrès (PEP) en région Rhône-Alpes.....	14
2.3. Pôle Herbivores en région Bretagne	15
2.4. Recherche Pour et Sur le Développement Régional en région Pays de la Loire	15
3. ETAT DES LIEUX DES STRUCTURES INTERVENANT DANS LA RECHERCHE APPLIQUEE EN NORMANDIE	16
3.1. Les structures existantes enquêtées.....	16
3.2. L'organisation en réseau des Chambres d'agriculture autour de l'élevage.....	18
3.3. Les réseaux des partenaires potentiels	19
4. EXPRESSION D'UN BESOIN DE STRUCTURATION REGIONALE EN RECHERCHE APPLIQUEE	20
4.1. Les objectifs du futur pôle ruminant.....	20
4.2. Les missions du futur pôle ruminant.....	21
4.3. Les thèmes de recherche du futur pôle ruminant	21
LE PROJET D'ORGANISATION DU POLE RUMINANT FIN 2010	25
1. LA GOUVERNANCE.....	25
1.1. Les schémas d'organisation possibles	25
1.2. Proposition de schéma de gouvernance	26
2. LES PARTENARIATS	30
2.1. Le type de partenariat.....	30
2.2. Les implications possibles	30
3. LE FONCTIONNEMENT	32
3.1. Proposition de schéma cible pour 2012.....	32
3.2. Proposition d'un schéma opérationnel pour 2011	35
4. LES MOYENS.....	36
4.1. Les modalités de financement	36
4.2. Les supports expérimentaux normands	37
4.3. Les moyens humains.....	37
5. LA CONCERTATION INTER-REGIONALE	37

PREFIGURATION DU PÔLE RUMINANT AU 30 JUIN 2011	39
1. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS	39
1.1. Le contexte	39
1.2. Les objectifs stratégiques.....	40
1.3. Les objectifs opérationnels	40
2. LES ORIENTATIONS ET LES AXES DE TRAVAIL	40
2.1. Les orientations	40
2.2. Les axes de travail	40
3. LA GOUVERNANCE	43
4. LE FONCTIONNEMENT	45
5. LE BUDGET	45
6. LES PARTENARIATS POTENTIELS	46
CONCLUSION	47
GLOSSAIRE	49
BIBLIOGRAPHIE	51
LISTE DES ANNEXES	53

INTRODUCTION

Dans le cadre du chantier stratégique mené par le Comité d'Orientation Régional de l'Élevage (COREL) intitulé "L'élevage, une filière d'avenir en Normandie !" dont un pacte d'engagement a été signé par 18 groupes et organisations professionnels partenaires de l'élevage régional en juin 2010, les Chambres d'agriculture de Normandie ont initié un projet de pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants, qui s'inscrira également dans leur processus de mutualisation régionale.

L'objet est de bâtir une organisation collective à l'échelle régionale, qui optimise les moyens existants en recherche appliquée, afin de gagner en réactivité, en efficacité et en pertinence dans l'observation, l'expérimentation, la production de références et la valorisation et diffusion des résultats. L'ambition est d'associer les organismes de recherche, les instituts techniques, les organismes de conseil et développement, les centres de formation, ainsi que les organisations économiques de la région, pour répondre aux besoins actuels et futurs des éleveurs, dans un contexte évolutif de plus en plus complexe et incertain.

A partir d'un état de lieux de la situation régionale et de l'étude d'exemples français, il s'agit, grâce à cette étude bénéficiant du soutien financier de la Région Basse-Normandie, de mesurer la faisabilité et les conditions de réussite d'un tel pôle de recherche appliquée que l'on appellera "pôle ruminant", puis de définir les bases de son fonctionnement et identifier les priorités de son futur programme d'activité.

Pour cela, une élève ingénieur de l'ESITPA a réalisé son stage de fin d'études pendant 6 mois (avril à octobre 2010) au sein de la Chambre Régionale d'Agriculture, permettant d'analyser le contexte, d'étudier quelques exemples dans d'autres régions françaises, et d'enquêter auprès de l'ensemble des institutions et organisations professionnelles concernées par ce projet en Normandie. Avec l'appui d'un comité de pilotage, elle a élaboré quelques propositions de structuration du futur pôle ruminant.

Ces propositions ont ensuite été reprises et progressivement affinées à l'occasion de plusieurs réunions successives des différentes instances de gouvernance de l'élevage, internes au groupe Chambres d'agriculture ou au sein de comités d'orientation régionaux, pour aboutir en juin 2011 à un schéma de préfiguration du pôle ruminant pouvant être soumis à l'approbation des partenaires pressentis.

Ce document de synthèse présente à la fois un résumé du rapport de stage réalisé en 2010 et l'aboutissement des réflexions qui ont suivi jusqu'à la fin du mois de juin 2011.

LE CONTEXTE AGRICOLE REGIONAL

Avec 36 670 exploitations agricoles, 44 500 exploitants et co-exploitants, 8 % des emplois de la région générés directement et indirectement, l'agriculture est un des principaux secteurs d'activité de la Normandie. La région doit la diversité et la richesse de son agriculture à la qualité de ses différents terroirs et à ses conditions pédoclimatiques très favorables. De plus, elle a toujours su développer ses productions agricoles tout en préservant son environnement, en contribuant à l'entretien du paysage et en prenant en compte les attentes de la société en matière de santé et d'environnement. L'agriculture est aussi reconnue pour son dynamisme dans les zones rurales d'un point de vue économique via la production mais aussi au niveau des loisirs, de l'accueil et de la qualité du cadre de vie.

Les produits normands bénéficient d'une image forte de qualité et jouissent d'une réputation positive auprès des consommateurs. Par ailleurs, la proximité de grands bassins de consommation, comme les bassins parisien ou londonien, constitue un atout pour l'implantation d'entreprises dans la région.

Pour de nombreuses productions, la Normandie est la 1^{re} région française :

- productrice de fromages au lait de vache,
- productrice de beurre, de fromages frais et de fromages à pâte molle,
- productrice de pommes à cidre et de produits cidricoles,
- productrice de lin textile,
- en nombre de chevaux.

1. LA NORMANDIE, TERRE D'ELEVAGE

La Normandie est une terre d'élevage historique et possède des atouts importants pour se positionner comme une région innovante et dynamique dans ce domaine. Son cheptel bovin représente un des principaux secteurs de cette activité agricole, avec 2,3 millions de têtes soit 11,5 % de l'effectif bovin national, ce qui la place en 2^e position en France après les Pays de la Loire. Un tissu industriel dense et dynamique permet de traiter chaque année, 3,2 milliards de litres de lait et 200 000 tonnes de viande de gros bovins. L'élevage d'ovins et de caprins constitue quant à lui une filière plus discrète et moins dynamique en Normandie (2 % du tonnage français), mais avec près de 18 000 détenteurs qui élèvent 190 000 reproducteurs et leurs suites, c'est une production qui compte dans le paysage agricole régional.

Ainsi l'élevage est une activité essentielle pour la Normandie, contribuant à son développement durable par son impact économique, sa capacité à fixer le plus grand nombre d'actifs agricoles dans les exploitations, la qualité et la diversité de produits de grande notoriété, par son poids en termes d'emplois directs et induits sur tout le territoire régional, par son apport de matières organiques pour un enrichissement naturel des sols propices aux productions végétales, par sa contribution à un environnement préservé et un paysage de qualité.

Filière d'avenir en Normandie, disposant de marges de manœuvre pour valoriser encore mieux son potentiel, l'élevage bovin dispose de nombreux atouts pour faire face aux grands enjeux agricoles de demain, se positionner en tant que grand bassin de production et prendre ainsi des parts de marché qui se libéreront avec la restructuration. Avec les enseignements de la crise actuelle, la période 2012/2020 est ainsi propice à mettre en œuvre un grand plan de développement durable de l'élevage, préparant les exploitations à la période après quotas laitiers.

2. LE CADRE STRATEGIQUE DONNE PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

2.1. Les orientations stratégiques et la mutualisation régionale

Depuis 2007, les Chambres d'agriculture de Normandie portent un Projet Agricole Stratégique pour les années à venir, partagé avec les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) normandes et axé sur :

- **la performance économique des exploitations agricoles et leur adaptation aux marchés alimentaires et non alimentaires ;**
- **la qualité environnementale, et l'insertion de l'agriculture au cœur des territoires, comme un des leviers de leur développement durable ;**
- **l'épanouissement social d'actifs agricoles et le développement d'entreprises créatrices d'emplois et compétitives.**

Pour participer à la réussite de ce projet, les Chambres d'agriculture de Normandie s'engagent autour de 5 chantiers stratégiques :

- **mettre en œuvre un dispositif Recherche & Innovation pour l'agriculture normande ;**
- **favoriser l'adaptation des actifs agricoles aux mutations économiques et promouvoir l'attractivité des métiers ;**
- **renforcer une politique d'élevage durable en Normandie ;**
- **développer l'agriculture biologique en Normandie ;**
- **créer les conditions de réussite de la production cidricole normande.**

De plus, le projet "Terres d'Avenir" initié depuis début 2009 dans le contexte de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) lancée par l'État impacte aussi les compagnies consulaires. **Dans ce projet, les Chambres d'agriculture s'engagent, par la mise en place de projets régionaux, à réorganiser les Chambres départementales et régionales en mutualisant des fonctions et des activités.** Ces démarches sont volontaires et décidées par les élus des régions. Ainsi, dans ce contexte de mutualisation et donc de réorganisation interne, de nouveaux chantiers stratégiques émergent.

En Normandie, ce projet s'est concrétisé politiquement par la signature d'un pacte d'engagement en septembre 2009, ayant pour objectifs d'adapter les organisations de services et les compétences dans une logique normande, ainsi que d'adapter les gouvernances professionnelles et managériales. Le directoire des Chambres d'agriculture de Normandie, qui supervise la mise en œuvre de ce pacte, a engagé à ce jour une réflexion pour une mise en place progressive de 19 chantiers de mutualisation qui s'inscrivent dans les cinq chantiers prioritaires de la mandature actuelle avec quelques thèmes supplémentaires (fonctions supports, agronomie, environnement, énergie...)

Le projet de pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants constitue l'un de ces chantiers de mutualisation prioritaires engagés par les Chambres d'agriculture de Normandie en 2010-2011 et s'inscrit pleinement dans le chantier stratégique "Renforcer une politique d'élevage durable en Normandie".

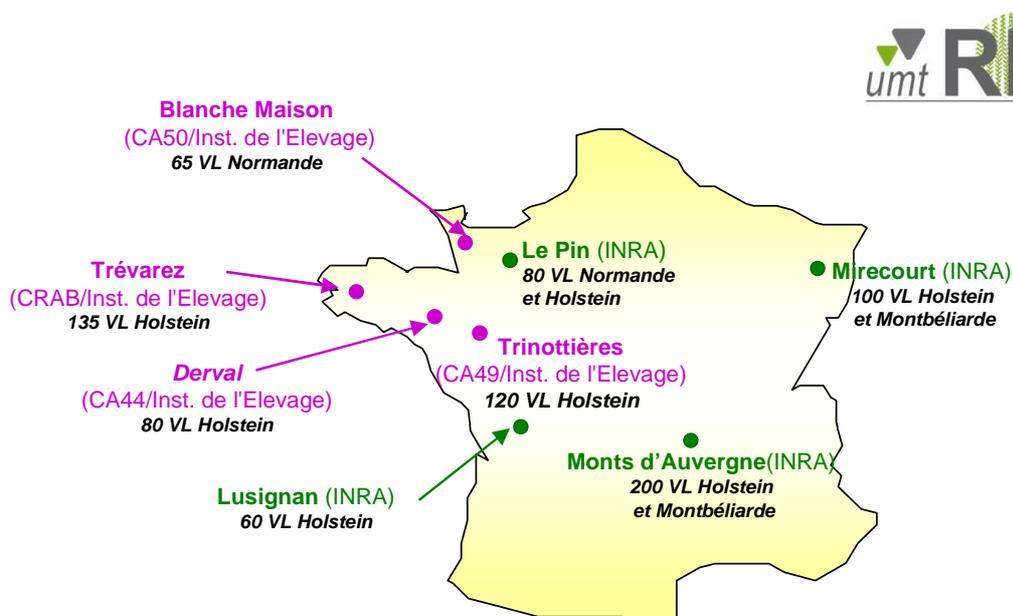
2.2. Une ferme expérimentale régionalisée

Le projet de pôle ruminant intègre le processus de régionalisation, engagé dès l'année 2010, de la ferme expérimentale de la Blanche Maison, jusqu'alors gérée par la Chambre d'agriculture de la Manche.

Cette régionalisation se justifie par :

- La fin du programme expérimental 2006/2010 (Evaluation technico-économique et environnementale de 2 systèmes laitiers : "Pâturage + ensilage de maïs" et "Pâturage + foin séché en grange").
- Une juste demande d'un affichage régional de la part des partenaires financiers régionaux.
- Une intégration au projet de pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants initié par les Chambres d'agriculture dans le cadre de la mutualisation des services.
- Un positionnement des Chambres départementales d'agriculture de Normandie en faveur de l'expérimentation au niveau régional pour anticiper et travailler sur les besoins des exploitations de demain.
- La volonté des Chambres d'agriculture de Normandie et de leurs partenaires de préserver et pérenniser la seule ferme expérimentale professionnelle de Normandie, qui est par ailleurs la seule en race Normande dans le réseau national des stations expérimentales laitières professionnelles des Chambres d'agriculture.
- La nécessité pour la ferme expérimentale de la Blanche Maison de gagner en reconnaissance et d'avoir un positionnement plus fort au sein de l'ensemble des fermes expérimentales de France, et plus particulièrement dans le Grand-Ouest où la Normandie doit avoir toute sa place.
- Des besoins d'expérimentation nombreux qui ont été exprimés par les représentants des éleveurs dans le cadre des travaux de réflexion sur le pôle ruminant. Il faudra les hiérarchiser et trouver des complémentarités au sein du réseau national des fermes expérimentales à vocation laitière (au sein de l'UMT RIEL associant l'INRA et l'Institut de l'Elevage), tout en répondant aux problématiques normandes.

Ce projet, débuté en 2010, a pu aboutir en fin d'année 2010 et a ainsi permis de procurer à la ferme expérimentale de la Blanche Maison une stature régionale et donc un rayonnement et un positionnement plus visible au niveau national, avec une implication affirmée et concrète de l'ensemble des Chambres d'agriculture de Normandie. Le budget nouveau programme 2011-2014 a été finalisé en septembre 2011 pour un montant de l'ordre de 225 000 €.



Unité Mixte Technologique « Recherche et Ingénierie en élevage laitier »

Illustration : le réseau des fermes expérimentales laitières en France au sein de l'UMT RIEL.

2.3. Les instances qui supervisent le projet

La gouvernance professionnelle

- **Le Directoire**

Composé des Présidents et des Directeurs des Chambres d'agriculture, ainsi que des Présidents des commissions (Économie & prospective, CREFT, Environnement, Tourisme, Élevage, Productions végétales, Territoires, Cidricole), le directoire assure depuis septembre 2010 le pilotage opérationnel professionnel du groupe, la conduite des chantiers de mutualisation et des actions prioritaires des 6 Chambres d'agriculture de Normandie.

Son rôle est ainsi d'assurer la gouvernance générale des travaux des Chambres d'agriculture au niveau régional, et de finaliser et valider les réflexions et propositions des commissions et comités régionaux mandatés sur les différents chantiers stratégiques et chantiers mutualisation.

C'est aussi un lieu d'échanges et de débats sur les enjeux pour les agricultures et les territoires de Normandie.

- **Le COREDEF**

Le COREDEF (Comité Régional d'Orientation REcherche DÉveloppement Formation) a pour mission, à partir d'une vision prospective, de définir les bases d'une nouvelle politique de développement agricole, à partir des besoins d'évolution et des démarches d'accompagnement des entreprises agricoles qui en résultent, en termes de conseil, de projets, de formation et de recherche.

C'est une instance de mise en cohérence des différentes actions traitées dans les Chambres d'agriculture, en lien avec la recherche, le développement et la formation et doit ainsi être un élément de lisibilité des actions de R&D en agriculture.

- **Le COREL**

Le COREL (Comité Régional d'Orientation de l'Élevage) a vocation à élaborer des orientations et des stratégies pour l'élevage régional dans un partenariat avec les autres organisations professionnelles concernées. **L'un des chantiers stratégiques menés par cette instance a été la structuration et l'élaboration d'un pacte "L'élevage, une filière d'avenir en Normandie !" signé le 28/06/10 au Haras du Pin dans le cadre de la Session de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie**

Ce pacte a pour but de mettre en avant les atouts de la Normandie en termes d'élevage afin de le rendre plus compétitif. Trois engagements stratégiques déclinés en vingt et une priorités constituent le socle de ce pacte : renforcer la compétitivité, l'efficacité, l'attractivité de l'élevage normand. Il a été signé par les Chambres d'agriculture de Normandie, les syndicats agricoles (FRSEA, JA, URDAC), les interprofessions lait et viande, les Organismes de Conseil en Elevage (OCEL), les entreprises de sélection (AMELIS, CIA L'AIGLE et UNOG), les GDS (Groupements de Défense Sanitaire), l'IRQUA (Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire), l'AHNORIA et COOP DE FRANCE OUEST.

La mise en œuvre de ce pacte se traduit par l'élaboration d'un plan d'actions identifiant différentes thématiques selon les trois engagements stratégiques :

- intelligence et veille économique ;
- organisation des filières ;
- innovations, recherche et développement ;
- maîtrise des coûts de production, performance technique et rentabilité économique ;
- management et stratégie ;
- attractivité des métiers ;
- amélioration des conditions de travail ;
- simplification administrative ;

- transmissibilité des outils et financement des investissements ;
- amélioration des conditions de travail ;
- restructuration du foncier et réorganisation parcellaire ;
- communication positive sur l'élevage et argumentaires.

L'une des priorités de ce plan d'actions est la création d'un pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants. Par ailleurs, certaines de ces thématiques ont été déclinées en actions proposées à l'appel à projets de la Région Basse-Normandie "Initiative et synergie partenariale pour le développement de pratiques novatrices et durables en réponse aux besoins des professionnels" (coûts de production, autonomie protéique, foncier et échanges parcellaires).

- **La CREL**

La CREL (Commission Régionale Élevage), à la différence des comités d'orientation ouverts aux partenaires, est réservée aux élus des Chambres d'agriculture et s'attache plus particulièrement à la stratégie, aux projets et aux actions du groupe chambres en matière d'élevage.

La création de la CREL en novembre 2010 permet ainsi à ses membres, pour le compte du groupe, de mener une réflexion régionalisée sur l'offre de services des Chambres d'agriculture dans le domaine de l'élevage, de suivre de près les différents dossiers en cours particulièrement impactant pour l'activité des Chambres d'agriculture, d'élaborer et superviser des projets de partenariats.

Depuis le début de son activité, elle s'est plus particulièrement attachée à la finalisation du projet de régionalisation de la ferme expérimentale de la Blanche Maison, et à la préfiguration du pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants.

La gouvernance opérationnelle

- **Le CTN**

En appui au Comité des Directeurs des Chambres d'agriculture de Normandie, le CTN (Comité Technique Normand) est composé des directeurs adjoints ou techniques des Chambres départementales et de représentants de la CRAN. Il assure l'expertise globale technique et opérationnelle des projets régionaux, supervise l'activité des réseaux régionaux, garantit l'articulation entre les réseaux métiers et les réseaux transversaux, la liaison entre la recherche et le développement, la référence et le conseil, par sa vision transversale est le garant du déploiement opérationnel, de la cohérence des moyens engagés sur chaque action, et de la cohérence globale de la charge des équipes.

- **Le groupe des responsables des services élevage**

En complément du CTN, le groupe des responsables des services élevage, animé par la CRAN, apporte une expertise spécialisée dans le domaine de l'élevage, et centralise des informations stratégiques par la connaissance de chacun dans son département des actions menées au bénéfice de l'élevage, des services apportés, de l'environnement général et des partenariats en place. Il contribue ainsi aux réflexions sur les chantiers régionaux en amont des réunions des responsables professionnels.

3. LA GENESE DU POLE RUMINANT

Dans le cadre du chantier stratégique "L'élevage, une filière d'avenir en Normandie !" mené par le Comité Régional d'Orientation de l'Élevage (COREL), ainsi que des projets de mutualisation des Chambres d'agriculture ("Terres d'avenir en Normandie"), a émergé l'idée de créer un pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants.

Actuellement, beaucoup de structures ont une activité (même anecdotique) de recherche. Or la concurrence, les jeux d'alliances et l'élargissement des domaines de compétences ont conduit ces structures à se disperser au lieu de se rassembler pour être plus compétitives et attractives. Des moyens existent donc en Normandie et, avec des financements publics toujours en baisse, il devient primordial de mutualiser la recherche sur des thèmes communs.

L'objet est de mettre en place une organisation mutualisée et renforcée à l'échelle régionale, qui optimise les moyens existants, afin de gagner en réactivité et en pertinence sur le plan technico-économique dans l'observation, l'expérimentation et la production de références, notamment sur de nouvelles techniques et de nouveaux moyens de production. La proposition consiste à créer un pôle de recherche appliquée associant les organismes de conseil, les instituts techniques et les organismes de recherche, sans oublier les organisations économiques dans le partenariat. Ce pôle serait composé de quelques organismes majeurs et de référence dans ce domaine, les fermes expérimentales présentes sur la région, complétées d'un réseau de fermes d'observation, et mutualiserait les compétences.

Le but du pôle ruminant n'est pas d'alourdir les processus décisionnels en créant une structure supplémentaire mais bien d'améliorer les performances des organisations régionales en matière de recherche et d'innovation (rationaliser, optimiser et mutualiser les moyens dans un dispositif unique régional).

La Chambre régionale d'agriculture de Normandie, de par son rôle d'interface entre la recherche et le développement, serait parfaitement légitime pour organiser et structurer un pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants.

L'évolution rapide du contexte et la restructuration du monde agricole nécessitent une mobilisation collective afin de pouvoir apporter des éléments de réponse aux acteurs du monde rural face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de demain.

La réponse à ces besoins passe par une mutualisation des compétences, un développement des synergies entre organismes, une rationalisation des dépenses.

Suite à une première étude sur la recherche agricole dans sa globalité et aux différentes conclusions issues des concertations au sein des instances techniques et professionnelles, il est apparu nécessaire d'étudier plus spécifiquement la faisabilité de création d'un pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants en Normandie.

Les objectifs de cette synthèse consistent, à partir d'un état des lieux de la situation régionale et de l'étude d'exemples français, à mesurer la faisabilité et les conditions de réussite d'un tel pôle de recherche, puis à définir les bases de son fonctionnement et à identifier les priorités de son futur programme d'activité.

ETAT DES LIEUX ET CONSULTATION DES ACTEURS DE LA RECHERCHE APPLIQUEE

1. LES DIFFERENTES PHASES DU PROJET

1.1. L'étude menée par Anne-Claire LECHARTIER

Dans le cadre d'un stage de fin d'étude du cycle d'Ingénieur en Agriculture à l'ESITPA, une stagiaire a contribué à l'élaboration et à la réflexion sur l'étude de faisabilité du pôle ruminant. Ainsi, à partir d'un état de lieux de la situation normande et de l'étude d'autres exemples régionaux en France, il s'est agi de mesurer la faisabilité et les conditions de réussite d'un tel pôle de recherche appliquée en Normandie, puis de définir les bases de son fonctionnement et d'identifier les priorités de son futur programme d'activité.

Cette étude a permis de :

- Etudier et analyser le fonctionnement de pôles de recherche existants dans le domaine de l'élevage dans d'autres régions françaises.

Guide d'entretien pour les structures régionales

- Faire un état des lieux des moyens existants en Normandie en matière de recherche appliquée dans le domaine de l'élevage (stations expérimentales, fermes de références, moyens humains, travaux de recherche réalisés, moyens de communication, modalités de financement, partenariats...) et enquêter auprès des principaux organismes concernés en Normandie afin de mesurer leurs attentes, leurs besoins, les conditions de réussite d'un tel projet.

Guide d'entretien pour les structures normandes

- Co-animer une réflexion collective et partagée de toutes les structures compétentes et potentiellement concernées (comité de pilotage de l'étude).
- Réunir des éléments permettant d'étudier la faisabilité financière du projet : les moyens à mobiliser, les coûts, les partenariats et financements possibles.
- Imaginer un schéma de fonctionnement du pôle, définir ses priorités, ébaucher le futur programme d'activité, en identifiant quelques thématiques qui permettront de mettre en avant les spécificités régionales.

Cette étude a été supervisée par un comité de pilotage réuni en mai et septembre 2010, et a reçu le soutien de la Région Basse-Normandie

Cf. annexe 1 Compte-rendu du comité de pilotage du 25/05/10

Cf. annexe 2 Compte-rendu du comité de pilotage du 13/09/10

1.2. La présentation des conclusions de l'étude aux instances

Le projet a été présenté aux membres du COREL le 7 décembre 2010 puis le 8 juin 2011. Il a été approfondi et affiné par les membres de la CREL à l'occasion de plusieurs réunions successives dans le 1^{er} semestre 2011 (janvier, mars, juin). Enfin il a fait l'objet d'une étape essentielle de validation par le directoire des Chambres d'agriculture de Normandie le 27 mai 2011. La présentation des conclusions de l'étude lors des réunions des différentes instances et la concertation interne au sein des organismes a permis d'amender et de faire évoluer progressivement le projet. **Ce document est donc la synthèse de l'étude menée par notre stagiaire, enrichie par les réflexions, propositions et décisions successives de ces différentes instances.**

2. PRESENTATION DE STRUCTURES REGIONALES DE RECHERCHE APPLIQUEE DANS QUELQUES REGIONS FRANCAISES

Un tableau détaillant les principales caractéristiques des quatre structures régionales enquêtées est présenté en annexe.

Cf. annexe 3 Tableau récapitulatif des caractéristiques des structures régionales enquêtées

2.1. Agro-transfert en région Picardie

Cette association a été créée sur l'initiative du Conseil régional de Picardie, l'INRA et les Chambres d'agriculture de Picardie. Elle est décrite comme une plate-forme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique dans le cadre du développement durable.

L'objectif de l'Agro-transfert est d'élaborer et mettre à disposition des partenaires et des agents du développement des démarches de conseil, des méthodes et des outils de diagnostic et d'aide à la décision adaptés à leur contexte d'utilisation, prenant en compte les nouveaux enjeux de l'agriculture, de l'agro-industrie et des territoires. En annexe sont schématisées les principales étapes de cheminement des projets.

Cf. annexe 4 Cheminement des projets

Les projets sont proposés par la profession agricole ou les financeurs au Conseil d'Administration. Un diagnostic régional et une étude de faisabilité sont engagés avant chaque projet, pour déterminer la problématique, les pistes de travail et identifier les partenaires. Un nouvel examen en Conseil d'Administration permet ensuite de statuer sur chacun des projets, en fonction des résultats obtenus.

La coopération entre l'INRA et la structure technique induit une complémentarité entre l'expertise et le transfert des connaissances. Ainsi, le centre national de recherche fondamentale contribue à la détermination des thèmes, mais le Conseil Régional, de par sa participation au financement, influence également ce choix.

2.2. Pôles d'expérimentation et de progrès (PEP) en région Rhône-Alpes

La recherche appliquée en Rhône-Alpes est organisée en pôles d'expérimentation et de progrès (PEP) : 10 actuellement (contre 13 initialement) dont 4 concernent les productions animales (bovins lait, caprins, aviculture et aquaculture).

L'objectif de chaque PEP est de fédérer les professionnels autour de la mise en œuvre de programmes d'expérimentation de recherche appliquée en hiérarchisant les priorités, en optimisant les moyens, la valorisation et la diffusion des résultats.

Le système particulier du PEP implique que toute structure peut proposer un sujet. En réalité, la majeure partie des projets provient des membres de l'association constitutive PROFIL. Cette association est une interface entre la Région et les acteurs : les Chambres d'Agriculture (régionale et départementales), le contrôle laitier (FIDOCL), les GDS, les vétérinaires conventionnés, les lycées agricoles des Sardières et du Valentin, le GIE lait-viande, le CRIEL, l'Institut de l'Élevage, Corabio, le SUACI, l'UCEAR, l'EPL de la Côte St André et le centre d'élevage de Poisy.

Ce pôle s'articule donc autour d'un **schéma associatif** intégrant toutes les structures potentiellement intéressées.

Le porteur de projet expose son dossier à un comité technique composé de techniciens et d'ingénieurs membres du PEP. Après étude, ce comité technique soumet le projet au comité d'orientation qui statue sur sa possible réalisation.

La Chambre régionale d'agriculture coordonne l'ensemble et veille au bon déroulement des programmes (mission inter-PEP). Le comité scientifique dont l'INRA est membre, apporte son expertise et sa validation technique sur les programmes d'expérimentation.

2.3. Pôle Herbivores en région Bretagne

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le dispositif Recherche Appliquée des Chambres d'agriculture de Bretagne est organisé en trois pôles régionaux consacrés aux herbivores, aux monogastriques (porcs et volailles), et à l'agronomie - productions végétales. Il regroupe 6 stations expérimentales et 60 ingénieurs.

Ces pôles ont pour objectif de valoriser et diffuser les acquis de la recherche appliquée issue du réseau. Pour ce faire, il élabore et met à disposition des outils et des démarches expérimentés régionalement. Ainsi, le transfert de compétences et de connaissances au bénéfice des techniciens et des exploitations agricoles est une des clés de lisibilité de la R&D en Bretagne.

Ce pôle s'articule autour d'un **schéma fédérateur piloté par le groupe Chambres d'agriculture avec des partenaires associés** : GDS, Institut de l'Elevage, Organismes de Conseil Elevage, et en lien avec l'INRA (accord cadre).

Tous les deux ans, un séminaire régional d'orientation des programmes regroupant les élus des Chambres d'agriculture, les OPA partenaires, les instituts et des experts permet d'avoir une vision prospective des principales filières et thématiques transversales.

Les comités de pilotage (une ou deux fois par an) regroupant les membres élus des Chambres d'agriculture participant aux groupes professionnels thématiques, ont pour but de mettre au point la méthodologie, le suivi budgétaire, l'ingénierie et les liens avec les partenaires.

Chaque pôle est piloté par un comité professionnel de pôle. Les ingénieurs, les stations expérimentales, les outils de transferts des résultats sont sous la responsabilité d'un chef de pôle au niveau régional.

L'écoute des besoins du terrain est laissée à la responsabilité des Chambres d'agriculture départementales de Bretagne, qui se réunissent lors de commissions départementales ou locales pour mettre en commun les remontées.

La synthèse des besoins et la proposition de priorités pour les futurs programmes, ainsi que le suivi des actions sont effectués par des groupes professionnels thématiques se réunissant 5 à 6 fois par an. Ces groupes sont composés d'élus des Chambres d'agriculture de chaque département ainsi que des représentants des partenaires.

Enfin, un comité stratégique composé d'élus de Chambres d'agriculture issus des groupes professionnels thématiques définit les priorités en analysant les moyens disponibles, en décidant de la mise en place de projets transversaux inter-filières et en communiquant les propositions au Bureau de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.

Ce comité stratégique se réunit 3 à 4 fois par an, et assure le lien et la cohérence entre les départements et la région.

2.4. Recherche Pour et Sur le Développement Régional en région Pays de la Loire

Cette organisation a été mise en place dans le cadre du CPER 2000-2006 par le biais d'une convention signée entre l'INRA, l'Etat, le Conseil Régional, la Chambre Régionale d'Agriculture et les partenaires.

Cette structuration a pour objectif de développer et surtout de fédérer des programmes de recherche appliquée. **Elle est articulée autour d'un schéma ouvert, avec la Chambre d'Agriculture Régionale comme instance de coordination et de portage des projets.**

L'organisation est la suivante : les fermes expérimentales font remonter leurs réflexions aux commissions lait/viande des Chambres départementales qui les transmettent au comité de pilotage régional composé de professionnels issus de nombreux organismes (Chambres

d'agriculture, Institut de l'Élevage, laiteries, organisations de producteurs de viande, abatteurs, Boviloire, GDS, Coopératives d'Insémination Artificielle et organismes de contrôles de performances...).

Un comité scientifique, composé d'experts, se prononce sur l'intérêt scientifique des travaux réalisés. Suivant les avis de cette instance, un comité de pilotage soumet les propositions d'attribution financière à un comité de suivi Etat-Région. Ce dernier fait la synthèse des réflexions départementales et définit les priorités.

Le coordinateur régional a pour mission la mise en place de ces projets, de veiller au bon déroulement et à la valorisation nécessaire à la diffusion des études. Il anime ainsi les groupes de travail régionaux et départementaux qui lui transmettent aussi les besoins du terrain.

Une fois les décisions prises, le comité de pilotage renvoie les programmes vers les groupes de travail concernés (il en existe neuf) et les échanges sont réguliers entre ces groupes de travail et le comité de pilotage.

3. ETAT DES LIEUX DES STRUCTURES INTERVENANT DANS LA RECHERCHE APPLIQUEE EN NORMANDIE

3.1. Les structures existantes enquêtées

La recherche appliquée ayant pour principale thématique l'élevage est bien implantée en Normandie, pas moins d'une trentaine de structures sont répertoriées sur le territoire. Elle regroupe de nombreux acteurs dont les modes d'organisations et les objectifs diffèrent.

Une trentaine de structures a ainsi été enquêtée dans le cadre de cette étude. Leur localisation est précisée en annexe.

Cf. annexe 5 Carte de localisation des structures enquêtées

- **Les Chambres d'agriculture de Normandie** participent à l'élaboration de références, organisent des journées de formation et d'information pour les éleveurs et les techniciens, conduisent de nombreuses études, missions d'expertise, de conseil... Des essais et des suivis de fermes de références au sein de réseaux contribuent à la collecte des données, à leur analyse et à la diffusion des résultats sur le terrain.
- **La ferme de la Blanche Maison** est la station expérimentale des Chambres d'agriculture de Normandie, conduisant notamment des travaux sur l'herbe, l'alimentation, et leur impact sur la qualité des produits laitiers... Du fait de sa régionalisation et de la fin de son programme d'expérimentations 2006-2010, la ferme est à un tournant et s'oriente désormais vers des essais systèmes à compter de 2011.

En 1968, la SIRAE (Société d'investissement pour la recherche appliquée en élevage) est créée et permet l'acquisition de terres et corps de ferme. En 1981, l'Association de la Ferme Expérimentale de la Blanche Maison voit le jour, son objet est la conduite d'un programme d'expérimentation au service de l'agriculture normande. Elle est alors animée par la Chambre d'agriculture de la Manche.

L'exploitation regroupe 56 ha dont 46 ha d'herbe répartis en 4 îlots (20 ha accessibles aux vaches laitières), pour un cheptel de 65 vaches normandes. En 2011, il est envisagé d'acquérir 20 ha supplémentaires. La ferme emploie 4,5 ETP ainsi que des stagiaires ingénieurs (environ deux stages 6 mois par an). Elle dispose par ailleurs d'un pôle "énergie" (séchoir à foin avec capteur solaire + différentes technologies comme le pré-refroidisseur de tank à lait, la pompe à chaleur, l'air paillée).

Le suivi de la ferme est assuré par deux instances : le conseil d'orientation, composé d'élus professionnels qui juge de la pertinence des projets (une réunion par an) ; le comité technique, qui regroupe les ingénieurs des Chambres départementales d'agriculture, les Instituts, les OCEL, l'INRA, le SEGROFO et le Lycée Agricole de St Lô Thère (quatre réunions par an).

La ferme expérimentale de la Blanche Maison a vocation à :

- développer l'acquisition de références intéressantes pour la région ;
- être un lieu de démonstration d'itinéraires techniques innovants et de réassurance pour les conseillers d'élevage ;
- être un support de formation des conseillers d'élevage, d'animation pour les autres activités des Chambres d'agriculture, pour des opérations de communication ;
- être un site d'expérimentation pour tester des innovations technologiques ;
- être un centre de compétences et de transfert à rayonnement régional et inter-régional.

La régionalisation de la ferme de la Blanche Maison opérée en 2010 s'inscrit d'une part dans le projet de mutualisation des Chambres d'agriculture et d'autre part dans une logique de mise en commun des moyens et des compétences.

Après avoir travaillé sur l'impact de l'alimentation sur la qualité des produits laitiers, puis évalué et comparé deux systèmes fourragers (pâturage + ensilage de maïs / pâturage + foin séché en grange), le nouveau programme de la ferme expérimentale a pour objectif d'une part de proposer un projet technique et scientifique fédérateur soutenu par l'UMT RIEL (Institut de l'Elevage / INRA) en valorisant les atouts de la région, d'autre part d'être prospectif, de définir et d'étudier les systèmes durables de demain en Normandie.

Il s'intitule "Du lait en Normandie : Efficacité de systèmes d'élevage laitier à Haute Performance Economique et Environnementale HP2E (productifs, économes et autonomes)". Le premier système se caractérise par un assolement maïs + céréales + légumineuses + "pâturage" (15 ares / VL), et le second système est herbager (pâturage prioritaire, foin, ensilage, enrubannage...) Chacun de ces systèmes sera conduit indépendamment de l'autre au sein de la ferme.

- **L'Institut de l'Elevage** étudie de nombreux thèmes en lien avec les productions animales, travaille avec les Chambres d'agriculture sur la collecte et l'analyse des références technico-économiques grâce aux réseaux de fermes de références "Réseaux d'Elevage" dont ses ingénieurs assurent l'animation, et accompagne les Chambres d'agriculture dans la conduite de leurs programmes d'expérimentations sur les fermes expérimentales.
- **Les centres de formation agricole** (publics ou privés) disposent tous d'une exploitation agricole plus ou moins fonctionnelle. Des activités de R&D sont menées à des échelles très diverses selon les structures et sur des thèmes très hétéroclites.
- **L'INRA** dispose d'une station expérimentale en Normandie (Le Pin au Haras) où différentes thématiques telles que la génétique, les systèmes d'élevage en vaches laitières, les systèmes de production de viande, les productions végétales et la valeur alimentaire des fourrages sont étudiés dans le cadre de programmes nationaux.
- **Des laboratoires de recherche :**
 - **L'Université de Caen** travaille en collaboration avec l'INRA sur des thématiques de recherche fondamentale telle que la compétition lactation - reproduction, la super ovulation des vaches, la productivité de différents systèmes de prairies...
 - Le **laboratoire Franck Duncombe** suit et met en place des études en rapport avec les aspects sanitaires (avortement, tremblante du mouton...), nutritionnels (valeurs des foins, performances alimentaires), la qualité des eaux d'abreuvement, etc.
- **Des associations :**
 - Le **GRAB** développe l'agriculture biologique et en promeut les techniques auprès des éleveurs et des techniciens.
 - Le **pôle allaitant Haute-Normandie** est une association regroupant divers organismes : Bovins croissance Haute-Normandie, syndicats de races, organisations de producteurs, entreprises de sélection, interprofession bovine, et les Chambres d'agriculture qui en assurent l'animation. Il mène des études sur l'optimisation de l'élevage allaitant, la réduction des coûts alimentaires, etc. Son objectif est

l'élaboration d'outils de diffusion de références et de connaissances adressées à tous les éleveurs en viande bovine de Haute Normandie.

- **Des organismes de conseil :**

- Les **Groupements de Défense Sanitaire** traitent des aspects sanitaires et mènent des projets régionaux et nationaux relatifs à la santé des animaux au sein de leur réseau de fermes adhérentes.
- Les **Organismes de Conseil en Elevage** participent à de nombreuses études et disposent d'un réseau de fermes adhérentes leur permettant de travailler sur un large échantillon et sur des thématiques liées à la qualité du lait, à l'alimentation, à l'économie de l'exploitation, l'optimisation du système d'élevage, etc.

- **Des entreprises de sélection :**

- **AMELIS** dispose d'une ferme de testage et travaille sur des thèmes en lien avec la reproduction, la génomique...
- **DYNAM'IS** dispose d'une ferme de testage et étudie spécifiquement la génomique, la mise au point d'innovation tel le monitoring...

La synthèse et le détail de ces entretiens sont présentés en annexe.

Cf. annexe 6 Synthèse des entretiens des structures normandes

3.2. L'organisation en réseau des Chambres d'agriculture autour de l'élevage

Dans le domaine de l'élevage et des productions fourragères, les Chambres d'agriculture pilotent différents dispositifs en partenariat avec des organismes professionnels agricoles.

Le pôle de valorisation de la prairie normande

Créé en 2002 par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, ce pôle regroupe 27 partenaires régionaux. Il a pour objectifs :

- d'intéresser les agriculteurs à la culture de l'herbe en étudiant ses intérêts techniques et économiques ;
- de conserver l'identité paysagère de la Normandie caractérisée par la prépondérance des prairies ;
- de rendre plus positive l'image de l'herbe auprès des agriculteurs, des prescripteurs et des décideurs ;
- de structurer la communication auprès des différents acteurs du monde rural, à travers ses manifestations Prairiales.

Les réseaux de fermes de références ("RECP Réseaux d'Elevage pour le Conseil et la Prospective")

Ces réseaux, animés par l'Institut de l'Elevage et avec des ingénieurs des Chambres départementales d'agriculture, ont pour objectifs le conseil et la prospective avec trois missions principales :

- observatoires & référentiels : suivi d'un échantillon de fermes, enquête annuelle pour maintenir la connaissance et l'acquisition de références (techniques, économiques, environnementales, sociales...) des différents systèmes ;
- recherche appliquée : mise au point de systèmes ou de pratiques innovants sur des échantillons raisonnés de fermes suivies, études spécifiques liées à une demande ou à l'actualité... ;
- transfert : mise au point de méthodes et d'outils pour le conseil, la formation, diffusion de l'information par une communication écrite, web... ;

En Normandie, ces réseaux sont composés de :

- un réseau bovins lait de 58 exploitations ;
- un réseau bovins viande 41 exploitations ;
- un réseau ovins de 20 exploitations ;

Soit un potentiel de près de 120 exploitations de références pour le futur pôle ruminant.

- auquel s'ajoute un réseau équin de 45 exploitations.

Les réseaux bovins lait et fourrages

En complément des fermes de références, il existe un réseau lait et fourrages piloté par les Chambres départementales d'agriculture avec des ingénieurs pour proposer des outils, des méthodes et des services aux conseillers de terrain et aux agriculteurs dans leurs domaines de compétences plus spécifiques à la Normandie.

3.3. Les réseaux des partenaires potentiels

Les Organismes de Conseil en Elevage

Le maillage des fermes où les techniciens des OCEL interviennent est très serré. Ces organismes de conseil ont une fréquence de passage au sein des exploitations agricoles parfois mensuelle (liée au contrôle des performances de production), et le lien existant entre conseiller et exploitant est fort. Cette proximité permet également une remontée des besoins et des attentes des éleveurs la plus réactive et la plus étendue possible.

Ce réseau est donc un outil et un moyen de diffusion des informations présentant un impact potentiellement élevé.

Les Groupements de Défense Sanitaire

Les intervenants des GDS apportent une connaissance et une expertise dans le domaine de la santé animale. De par leurs missions, ce réseau intervient dans un ensemble d'exploitations parfois en dehors des autres réseaux d'organisme de conseil et développement agricole. Ainsi, cela permet d'approcher des exploitants ayant des problématiques différentes.

Les centres de formation agricole

Il existe une dizaine de fermes au sein des centres de formation en Normandie, secteurs public et privé confondus. Leur répartition territoriale ainsi que leurs spécificités d'exploitation (viande, agriculture biologique...) représentent un atout dans la mise en application concrète des expérimentations, la contribution à des essais spécifiques, et le transfert des résultats.

Les fermes des lycées et des centres de formation agricole permettent de mobiliser un public par définition en formation et donc ouvert à l'apprentissage de nouvelles technologies et techniques. De plus, ce public, souvent en alternance en exploitations agricoles, est un vecteur de diffusion de ces informations. Ils représentent ainsi un facteur essentiel et un facilitateur de transfert de connaissance.

La majorité de ces centres de formation souhaite contribuer à la mise en place du futur pôle ruminant. Néanmoins, l'activité de recherche n'est pas la mission première de ces exploitations, ainsi les moyens disponibles sont souvent limités. L'implication de ce réseau apparaît donc essentiel principalement pour **le transfert de connaissances**.

Les entreprises de sélection et centres d'insémination animale

Ces organisations disposent de réseaux d'adhérents conséquents, des fermes de testage, et parfois de fermes vitrines, qui peuvent être mobilisés sur leurs thématiques d'intervention spécifiques que sont l'amélioration génétique et la maîtrise de la reproduction.

Les organisations économiques

Laiteries et organisations de producteurs de la région peuvent également constituer de formidables vecteurs d'information et de transfert des résultats des expérimentations. Mais tout comme les autres réseaux évoqués précédemment (OCEL, GDS CIA...), ces fermes adhérentes peuvent également être mobilisées sur des essais analytiques ou pour des observations spécifiques et ponctuelles.

4. EXPRESSION D'UN BESOIN DE STRUCTURATION REGIONALE EN RECHERCHE APPLIQUEE

Les entretiens réalisés auprès de l'ensemble de ces organismes ont permis de mettre en avant les besoins en matière de structuration et d'organisation de la recherche appliquée en élevage de ruminants sur le territoire normand, avec la volonté d'optimiser et renforcer les moyens actuels (Cf. annexe 8).

4.1. Les objectifs du futur pôle ruminant

Le **développement de la concertation** apparaît être le point central de ce futur pôle ruminant qui devra avoir une réelle **dimension collective** et associer l'ensemble des organisations concernées. Une majorité des personnes enquêtées souhaite la mise en œuvre de partenariats, considérés comme inexistantes actuellement, sous forme de groupes d'échange ou d'expertise. Certaines instances (type COREL) permettent bien une réflexion partagée et l'élaboration d'orientations stratégiques, mais elles ne débouchent pas sur une mise en œuvre concrète de projets scientifiques et techniques communs. **Ce défaut de mise en commun entraîne une certaine dispersion des moyens existants, une trop faible cohérence régionale, une réactivité et une crédibilité insuffisantes.**

Cette nouvelle synergie devrait ainsi permettre de :

- **Formaliser le travail en réseau et optimiser les moyens**

La coexistence de nombreux réseaux d'observation et de travaux de recherche n'induit pas toujours une complémentarité dans les réalisations. Le **décloisonnement et la mise en commun des moyens existants**, qu'ils soient humains, matériels et financiers (financements privés et publics), permettrait ainsi de les **optimiser et de les rationaliser pour dégager de nouvelles possibilités d'expérimentation, explorer des nouveaux thèmes de recherche avec une vision prospective et transversale, et développer l'innovation.**

- **Développer le transfert et la valorisation des références**

Les centres de formation attendent d'un pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants la mise en place d'essais expérimentaux au sein de leurs exploitations, pour lesquels ils se portent volontaires. Tous mettent en avant l'importance du levier que représente l'implication de ces fermes dans la mise en place d'expérimentations de transfert et d'observations.

De même, les réseaux des organismes partenaires représentent un potentiel important, facilement et rapidement mobilisable, pour des observations ponctuelles sur des questions qui nécessitent de la réactivité.

- **Disposer de références de proximité et réactives**

Le développement de références de proximité apparaît être une attente forte des structures, par l'adaptation de travaux réalisés au niveau national ou dans des régions voisines aux spécificités de l'agriculture normande (importance de l'herbe, une race emblématique, etc.)

Cette proximité passe aussi par le **développement de la veille et de l'écoute pour anticiper sur les besoins de demain**, et une **réactivité importante** (grâce à une structuration légère et efficace) afin de coller à l'actualité et être toujours en capacité de répondre aux attentes des éleveurs et des filières de notre région.

- **Améliorer la diffusion et développer une communication partagée**

La communication est perçue comme une des missions essentielles de ce futur pôle ruminant, partant du constat que les travaux actuellement menés en Normandie ne sont pas suffisamment valorisés en région comme au niveau national. Les structures enquêtées sollicitent de meilleurs outils de communication pour mieux valoriser leurs travaux. **La diffusion est en effet considérée comme un point faible aujourd'hui en Normandie, pas assez efficace, dispersée et diverse à travers les publications des différentes organisations qui interviennent, ou grâce au partenariat avec la presse agricole.** Il n'existe pas de publication régionale à l'instar de la revue bretonne "CAP ELEVAGE" souvent citée comme référence.

La mutualisation des moyens de communication permettrait ainsi de développer des **outils plus visibles et plus percutants** (publication de références, lettres d'information, site web...), mais également de parfaire l'organisation des manifestations régionales qui font déjà l'objet de partenariats tout à fait réussis (par exemple les Prairiales).

- **Accroître la lisibilité et l'unité de la recherche appliquée en Normandie**

Le souhait de reconnaissance et de lisibilité des activités régionales de recherche appliquée est partagé par tous. La diversité des travaux, des sites, des organismes œuvrant dans le domaine est conséquente mais pas toujours très bien valorisée parce que peu visible.

Cette meilleure lisibilité passe par le développement de la communication comme vu précédemment, mais également par **une organisation simplifiée, cohérente, et un affichage unifié en terme de gouvernance**, tous les partenaires devant être rassemblés derrière quelques responsables désignés et reconnus par tous.

L'objectif est de faire en sorte que la Normandie devienne une région de référence dans le domaine de la recherche appliquée et prenne la place qui doit être la sienne en matière d'élevage, notamment dans le Grand Ouest.

4.2. Les missions du futur pôle ruminant

A travers les besoins exprimés lors des enquêtes réalisées pendant l'étude et des réunions qui ont traité de ce projet, il apparaît que le pôle ruminant doit être :

- un **lieu d'échange et de consultation** pour la définition d'orientations régionales de la recherche appliquée ;
- une structure de **veille technologique et d'observation des besoins** ;
- une **plate-forme de conduite de projets** (ingénierie financière, réponse appels à projets, organisation des travaux, animation des instances et des groupes...) ;
- un moyen d'améliorer la **communication** pour être plus visible et la diffusion pour mieux valoriser les travaux réalisés.

4.3. Les thèmes de recherche du futur pôle ruminant

La définition des thèmes de recherche du pôle ruminant est un des points clés de la mobilisation potentielle des différents partenaires, très attachés à l'écoute des besoins et à la pertinence du pôle vis à vis des attentes des éleveurs. Ainsi, lors des deux réunions du comité de pilotage de l'étude, cet aspect a été longuement abordé.

En annexes sont présentés : la liste des thèmes étudiés dans les travaux en cours en Normandie, les thèmes évoqués comme des besoins de recherche par les différentes personnes enquêtées, et les thèmes évoqués lors de la première réunion du premier comité de pilotage.

Cf. annexe 7 Liste des thèmes étudiés en Normandie

Cf. annexe 8 Liste des besoins de recherche exprimés lors des enquêtes

Cf. annexe 9 Liste des thèmes discutés lors du premier comité de pilotage

A partir de ces éléments, le comité de pilotage de l'étude a pu mettre en avant un certain nombre de thèmes potentiels de recherche, qui resteront à affiner et à confirmer :

- **L'autonomie alimentaire, la production fourragère et les coproduits**

L'autonomie alimentaire ressort comme une thématique fondamentale en matière d'expérimentation et de production de références, à l'échelle de l'exploitation agricole comme à l'échelle de la région. Les références sur les modalités d'utilisation, la valorisation et le coût des coproduits doivent être développées afin de répondre aux besoins des éleveurs.

Par ailleurs, cette thématique doit aussi être mieux développée sur le terrain, nécessitant un transfert des connaissances, la diffusion par des actions de formation et de développement, **une meilleure valorisation des références existantes sur la production fourragère.**

- **L'amélioration des conditions et l'organisation du travail**

Avec l'agrandissement des troupeaux et dans le contexte économique actuel, la gestion du temps de travail, la recherche de productivité, et l'amélioration de la qualité de vie sont des éléments essentiels pour les éleveurs, et ce quels que soient les systèmes.

- **La maîtrise de la santé animale**

Les nouvelles pratiques telles que l'homéopathie ou l'aromathérapie sont coûteuses à expérimenter et difficiles à mettre en application sur le terrain. Des travaux ont déjà été réalisés en France et pourraient certainement faire l'objet d'une meilleure diffusion auprès des éleveurs de la région.

- **Les innovations technologiques**

La révolution génomique, bien que développée à une échelle qui ne relève pas d'un pôle régional, doit être intégrée dans les réflexions, car elle aborde des domaines essentiels pour l'éleveur tels que la qualité du lait ou de la viande, la composition du lait, la santé animale, la reproduction.

En matière d'équipements d'élevage, l'apparition sur le marché de nouvelles technologies développées par des entreprises commerciales soulève de nombreuses questions quant à leur pertinence et leur rapport intérêt / prix pour l'éleveur dans son quotidien. Un des axes de recherche du futur pôle ruminant pourrait être le test de ces nouvelles technologies, afin de permettre aux éleveurs de disposer de références transparentes et ainsi de pouvoir choisir en dehors de toutes considérations commerciales.

Cette première phase de l'étude a permis de dresser un état des lieux en matière de recherche appliquée en élevage de ruminants, d'identifier les attentes et les besoins des acteurs régionaux dans la structuration et l'organisation d'un futur pôle ruminant normand et de jeter les bases de ce que pourrait être ce pôle.

Il existe un réel besoin d'optimisation et de valorisation des moyens et travaux existants, avec une volonté d'implication affichée de nombreux acteurs. La création d'un pôle ruminant normand est donc une proposition perçue favorablement par la majorité des organismes enquêtés.

Les besoins sont largement partagés par les personnes rencontrées dans les organisations potentiellement partenaires et se déclinent de la façon suivante :

- Formaliser le travail en réseau.
- Mener des réflexions collectives.
- Améliorer les échanges et gagner en synergie.
- Optimiser les moyens (humains, matériels, financiers).
- Développer l'expérimentation sur tout le territoire.
- Explorer des nouvelles thématiques.
- Bénéficier d'une structure réactive.
- Disposer de références de proximité.
- Créer des outils de communication.
- Améliorer la lisibilité et la crédibilité de la recherche appliquée normande.

Au-delà de cette expression unitaire des objectifs du pôle ruminant, de nombreux points restent à définir tels que son organisation et sa structuration, sa gouvernance et son fonctionnement, le degré d'implication de chacun des partenaires, leur participation financière, etc.

A partir des quelques thèmes de réflexion identifiés lors des réunions du comité de pilotage de l'étude, la définition précise des orientations stratégiques, des thèmes de recherche, de la nature des projets et de leur financement, sont aussi autant d'étapes déterminantes quant à la mise en œuvre concrète et opérationnelle de ce pôle ruminant normand.

Enfin, la concertation avec les structures de recherche appliquée des régions voisines, et la mise en place d'une veille efficace et réactive, s'avèrent essentiels pour éviter la redondance des thèmes traités, et ainsi favoriser la complémentarité et l'optimisation des moyens.

LE PROJET D'ORGANISATION DU POLE RUMINANT FIN 2010

1. LA GOUVERNANCE

L'objet de ce futur pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants n'est pas d'ajouter de nouvelles instances professionnelles et techniques mais d'optimiser ce qui existe déjà en intégrant et en décloisonnant les projets en cours et structurations régionales actuelles.

Pour exemple, au sein des Chambres d'agriculture, il apparaît important de pouvoir établir des échanges entre différentes instances telles le COREL et le COREDEF (qui sont définis par les textes et ne peuvent être substitués par de nouvelles organisations), de favoriser les remontées d'information des comités départementaux d'orientation de l'élevage, de veiller au risque de multiplicité des comités et commissions par rapport à la disponibilité des élus.

Néanmoins, ces réflexions sont à mener en interne et parallèlement à la création du pôle ruminant qui peut être une opportunité de mutualisation et de rationalisation.

1.1. Les schémas d'organisation possibles

En prenant exemple sur les structurations mises en place dans les régions voisines, trois schémas d'organisation peuvent être envisagés :

- Schéma fédérateur autour d'un pôle herbivores piloté par un groupe Chambres d'agriculture avec des partenaires associés (type Bretagne).
- Schéma ouvert avec la Chambre Régionale d'Agriculture comme instance de coordination et de portage des projets (type Pays de Loire).
- Schéma associatif de toutes structures intéressées (type Rhône-Alpes).

Chacun des schémas organisationnels présente des forces et des faiblesses résumées dans le tableau ci-dessous :

	Forces	Faiblesses / risques
Schéma fédérateur autour d'un pôle herbivores piloté par un groupe chambres d'agriculture avec des partenaires associés	Reconnaissance technique, scientifique et politique Maillage géographique des techniciens ETP et moyens financiers importants Stabilité et pérennité Réactivité sur les appels à projets	Sujets limités aux préoccupations des participants Difficultés à prioriser entre des projets trop technique ou trop scientifique Insuffisance d'ouverture pour les autres structures hors partenaires
Schéma ouvert avec la chambre régionale comme instance de coordination et de portage des projets	Partenaires associés aux projets par groupes de travail spécialisés Coordination simple	Risque d'absence d'une stratégie globale portée par tous les partenaires
Schéma associatif de toutes structures intéressées	Présence et implication possible de toutes les structures intéressées par la gouvernance	Pilotage et coordination complexe Processus décisionnel plus long Difficultés à dégager des priorités

Lors de la présentation en comité de pilotage de ces trois modes d'organisation possibles, les participants ont exprimé leur préférence. Ainsi, aucun partenaire potentiel n'est favorable au troisième schéma qui semble impliquer une gouvernance trop diffuse et une complexité dans le processus décisionnel.

Pour la majorité des membres du comité de pilotage, les Chambres d'agriculture sont reconnues dans le domaine de la production de références. Un schéma de gouvernance où elles pilotent le pôle avec le soutien des partenaires apparaît donc être une bonne solution.

1.2. Proposition de schéma de gouvernance

1.2.1. Projet de schéma cible de gouvernance pour 2012

Le schéma de gouvernance page suivante est un projet d'organisation établi à l'automne 2010 à la suite des réflexions menées pendant le stage, et qui a ensuite fait l'objet de nombreux aménagements (voir partie IV). Il devra être simplifié et rester évolutif car un schéma figé serait contre-productif et pourrait ne pas répondre aux attentes et besoins du terrain.

Dans un premier temps, il apparaît important de définir les rôles et les missions de chacune des composantes du pôle ruminant.

- **COREL / COREDEF**

Le COREL, de par son rôle dans l'élaboration d'orientations et de stratégies pour l'élevage régional dans un partenariat avec les autres organisations professionnelles, pourrait, en lien avec le COREDEF :

- définir des thématiques de travail en étant force de propositions ;
- élaborer et proposer des plans d'actions ;
- établir le lien avec les autres actions mises en œuvre dans le cadre du pacte "L'élevage, une filière d'avenir en Normandie !" ;
- évaluer les réalisations du pôle ruminant.

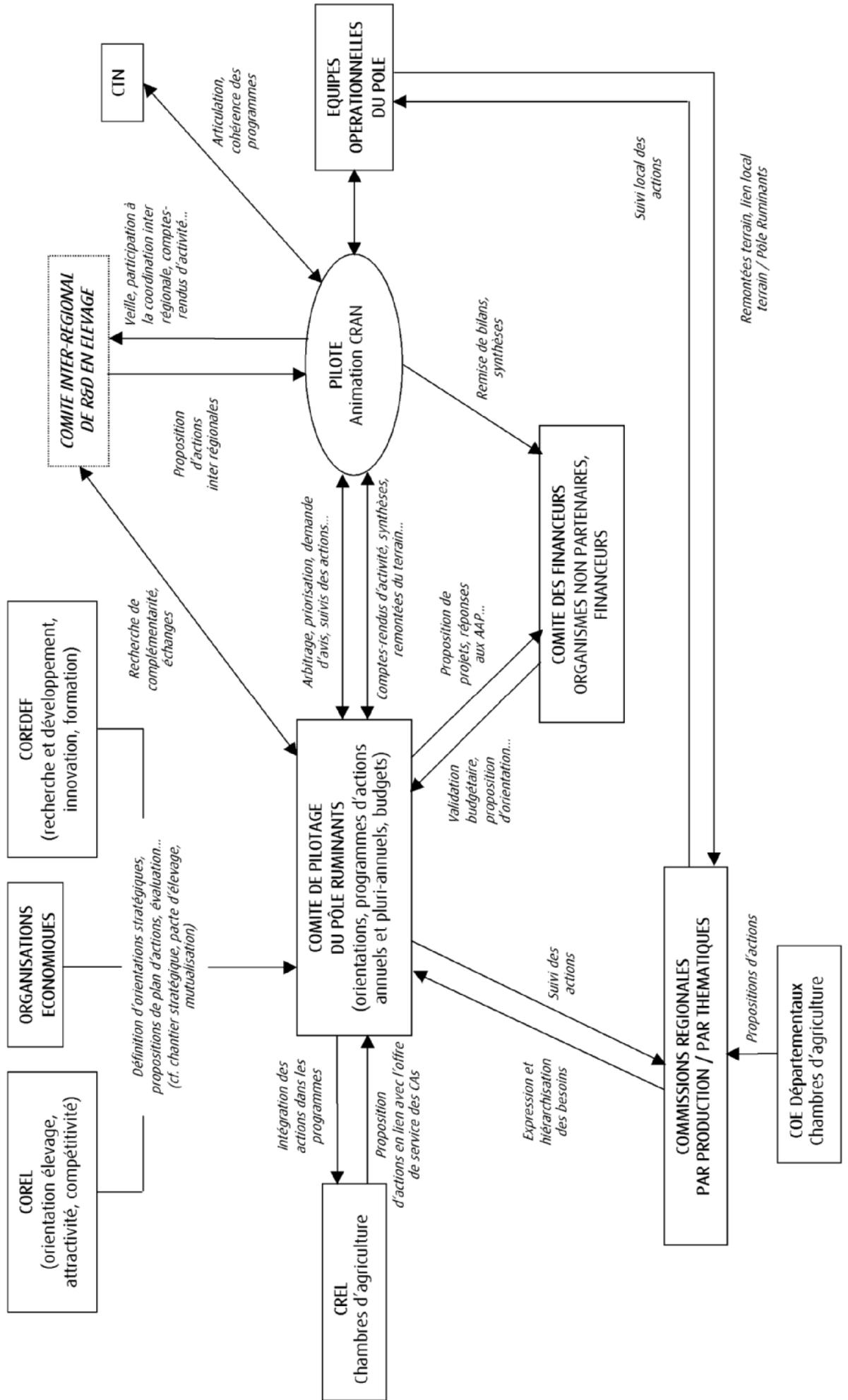
Le lien avec le COREDEF permettrait de veiller à la cohérence des programmes relatifs à l'élevage avec les autres filières en matière de recherche et développement. De plus, cela pourrait être un vecteur d'idées novatrices et induirait une transversalité dans les thèmes abordés.

- **Comité de pilotage**

Le comité de pilotage du pôle ruminant serait l'organe de décision. Il aurait les missions suivantes :

- fédérer et impliquer les différents partenaires autour de projets communs ;
- veiller à la bonne représentativité de ces membres ;
- orienter, arbitrer, définir des thématiques en établissant des priorités suite aux propositions des différents comités ;
- être force de propositions pour des actions de communication collective afin d'accroître la lisibilité des actions du pôle ruminant ;
- solliciter les équipes, le comité technique et scientifique pour des avis techniques, d'expertise, de faisabilité ;
- établir des programmes d'actions annuels et pluriannuels sur proposition des équipes opérationnelles via le pilote ;
- présenter au comité des financeurs un programme cohérent comportant des projets à court, moyen, long terme avec des objectifs concrets ;
- valider le budget ;
- suivre les actions mises en place sur le terrain par le biais du pilote.

SCHEMA CIBLE DE GOUVERNANCE



Le lien avec les commissions régionales (ou départementales) est important afin de bénéficier de l'expression des besoins du terrain. Cette relation entre le terrain et les instances décisionnelles est un point essentiel au vu des entretiens réalisés et des remarques exprimées au cours de la présentation du projet, une condition indispensable pour une bonne adéquation des projets portés par le pôle avec les attentes des éleveurs.

La composition de ce futur comité de pilotage sera à définir d'une part en fonction du type d'organisation choisie et d'autre part selon les partenaires et leur volonté d'implication. Il faut préciser que certaines personnes enquêtées pendant l'étude restent dubitatives sur la nécessité de créer un comité de pilotage, considérant qu'il existe déjà de nombreuses instances professionnelles régionales susceptibles d'intervenir. Il est donc essentiel de veiller à mettre en place une structuration légère et réactive.

- **Comité des financeurs**

La création d'un comité des financeurs clarifierait les rôles et les missions de chacun des participants. En effet, le comité de pilotage est un lieu d'échange et d'orientation qui ne concerne que les organisations professionnelles fondatrices et partenaires du pôle. Cette dissociation permettrait de prendre en considération les avis et les orientations des financeurs sans pour autant devoir procéder à des arbitrages en leur présence.

Ainsi, ce comité des financeurs dont la composition pourrait évoluer suivant la nature des projets financés, aurait pour rôle de :

- valider la faisabilité budgétaire des programmes ;
- donner des indications sur le financement des actions portées par le pôle ;
- contrôler la réalisation des projets en lien avec des indicateurs préalablement définis ;
- contribuer à la réflexion sur les travaux du pôle grâce à une vision transversale.

- **Commissions régionales par production ou par thématique**

La prise en compte des attentes du terrain est un des facteurs de réussite de ce projet de pôle ruminant, qui devra être capable d'apporter des réponses en fonction de l'actualité tout en anticipant sur les besoins des éleveurs de demain.

Cette expression pourrait s'effectuer par le biais de commissions régionales composées de techniciens et d'éleveurs qui disposent de la connaissance des attentes du terrain. De plus, leur implication quotidienne dans les élevages leur donne toute légitimité pour proposer des thèmes de recherche et donner un avis sur les projets. Leur composition devra aussi permettre de couvrir l'ensemble du territoire normand et d'en représenter sa diversité.

La réflexion au sein de ces commissions pourrait être alimentée par les décisions et les propositions des Comités d'Orientation d'Elevage existants. Ainsi, la dimension locale sera prise en considération et assurera la diversité des projets et des thèmes proposés. En effet, la création de commissions départementales ajouterait de nouvelles instances et donc n'optimiserait pas l'existant, le niveau régional apparaît être l'échelon adéquat.

L'organisation par thématiques ou par productions reste à définir. Des commissions thématiques permettraient de passer outre les clivages liés aux productions et induisent de la transversalité. En effet, de nombreux sujets sont multi-filières tels que la valorisation de l'herbe, les coûts de production, l'adaptation au marché, la nécessité de certaines innovations... Néanmoins, il convient d'identifier des thématiques ouvertes et évolutives afin de ne pas oublier certains sujets. Toute la difficulté de ce type de commission réside dans le choix de thématiques facilement identifiables et non redondantes.

Cette problématique ne se pose pas pour la création de commissions par productions qui permettraient un large traitement des thèmes mais nécessiteraient un travail de synthèse et de réflexion transversale avant l'élaboration des plans d'actions. Néanmoins, l'implication des techniciens des organismes partenaires autres que ceux des Chambres d'agriculture serait facilitée par une approche filière grâce à un affichage plus clair.

Afin de fédérer l'ensemble des participants et d'apporter une vision plus globale et surtout de moyen et long terme, un séminaire bisannuel de l'ensemble des élus et techniciens œuvrant au sein des commissions pourrait être envisagé. Cette réunion permettrait à chacun d'une part de bénéficier d'un retour détaillé des actions engagées sur le terrain et d'autre part d'échanger et

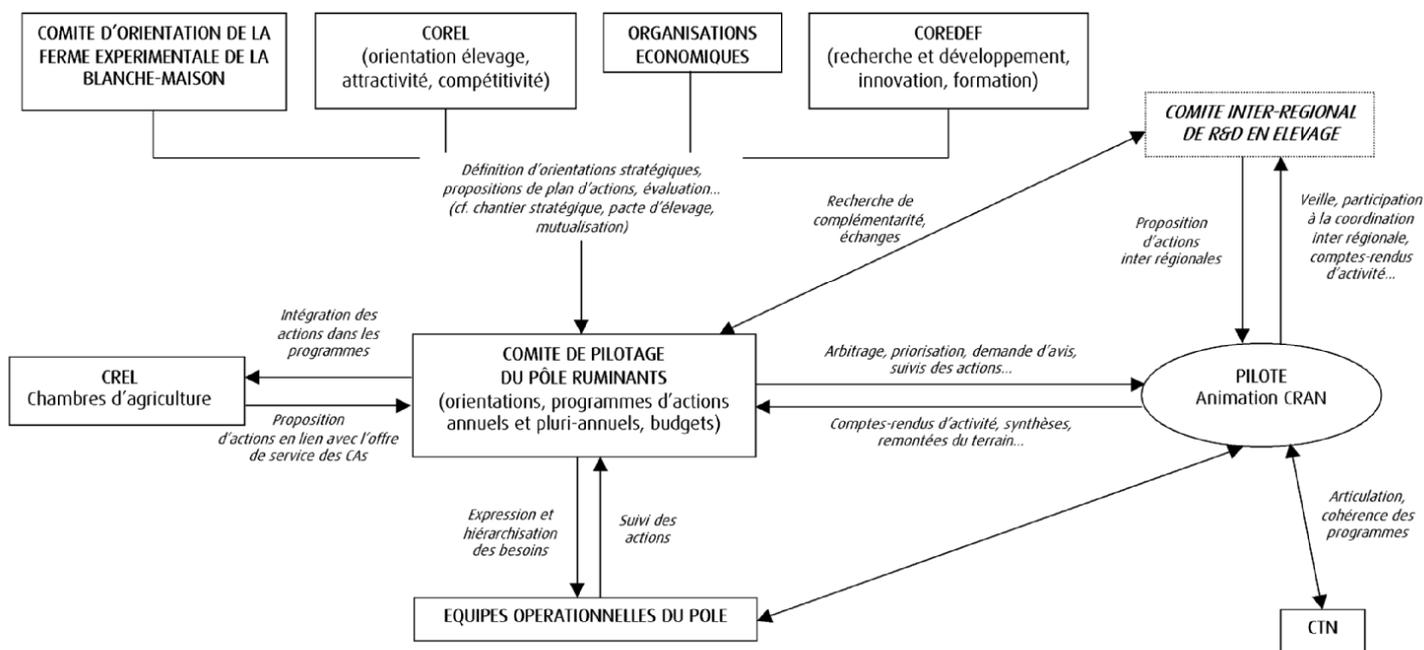
de proposer au comité de pilotage des actions concertées. Ainsi, ces échanges entre commissions induiraient une complémentarité renforcée entre thématique et / ou production et une meilleure cohésion.

1.2.2. Projet de schéma opérationnel pour 2011

La mise en œuvre réelle de cette proposition de schéma de gouvernance va nécessiter un certain temps afin de mener à bien cette réflexion, d'élaborer un projet fédérateur commun (orientations, axes stratégiques, thèmes de travail, etc.), de procéder à la validation en interne pour l'ensemble des partenaires, de finaliser la gouvernance. Néanmoins, la mise en place de projets concrets dès 2011 pourrait d'une part insuffler une dynamique au pôle ruminant et d'autre part répondre à des besoins du terrain.

Pour cela, un schéma opérationnel simplifié est proposé. Ce "début" de pôle ruminant peut ainsi se positionner dès 2011 sur des sollicitations et des projets d'actions.

SCHEMA OPERATIONNEL DE GOUVERNANCE dès 2011



2. LES PARTENARIATS

2.1. Le type de partenariat

Plusieurs niveaux de partenariats peuvent être envisagés en fonction des moyens, des disponibilités, des thèmes traités... Néanmoins, il conviendrait de disposer d'une base de fonctionnement stable et solide pour envisager une vision à long terme et ainsi permettre le développement du pôle ruminant.

2.1.1. Partenariat matériel et humain

Les moyens mis à disposition peuvent être des ressources humaines pour contribuer par exemple à la mise en place et au suivi d'essais analytiques, pour organiser des journées de diffusion (portes ouvertes, formations...), pour la réflexion sur de nouveaux projets ainsi que la conduite des projets.

Les centres de formations agricoles peuvent, par le biais de leurs fermes, développer des activités de transfert et ainsi contribuer à la diffusion des résultats issus des études du pôle ruminant.

Enfin, lors de test de nouvelles technologies, un partenariat avec des entreprises privées peut aussi être envisagé par la mise à disposition d'équipements à tester et par l'appui technique spécifique à leur utilisation.

2.1.2. Partenariat financier

Au-delà de la contribution des membres fondateurs et partenaires du pôle à son budget, l'implication de structures privées pourrait s'envisager dans le cadre d'une contribution financière à certains projets bien spécifiques et ainsi leur permettre d'accéder aux résultats de l'étude financée. Cette possibilité de financement externe pourrait permettre au pôle ruminant de développer ses activités par le développement de prestations de service. Pour ces partenaires financiers, un résultat d'étude provenant d'une structure impartiale contribue à développer leurs crédits et leur permet d'externaliser des compétences et un savoir-faire pas toujours présents au sein de leur organisme. Néanmoins une telle possibilité nécessite d'expertiser la possibilité d'obtenir un agrément qui permettrait ensuite à ces entreprises d'accéder au crédit impôt recherche (agrément dont l'INRA dispose d'office en tant qu'organisme public).

2.1.3. Partenariat technique

La mise en commun et l'association des compétences des Chambres d'agriculture, des organisations et institutions partenaires, permettront de développer et d'optimiser des essais grâce à leur complémentarité humaine, technique et scientifique. La mutualisation des moyens et la synergie permettront ainsi de développer des programmes d'expérimentations qui n'auraient pas pu voir le jour. De plus, la participation des experts de l'INRA, de l'Institut de l'Élevage ou d'ARVALIS, de par leur expérience et leur savoir-faire, procure un crédit et une reconnaissance accrue aux travaux publiés.

2.1.4. Partenariat lié au transfert et à la diffusion des résultats

Les résultats d'entretiens ont mis en évidence les manquements en terme de communication et de diffusion des résultats. Il convient alors de réfléchir et d'imaginer de nouvelles modalités de valorisation. Ainsi des partenariats axés spécifiquement sur le transfert de résultats pourraient être envisagés.

2.2. Les implications possibles

Lors des réunions du comité de pilotage de l'étude, chaque organisme représenté a été invité à préciser sa position et son engagement potentiel au sein de ce futur pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants. Ces avis ne sont en aucun cas définitifs et demandent à être confirmés une fois les objectifs et conditions d'organisation du pôle affinés.

Les **Chambres d'agriculture** sont à l'initiative et constituent évidemment le point central et fédérateur de ce projet dont elles pourraient assurer le pilotage, avec la **ferme expérimentale de la Blanche Maison**, et les réseaux qu'elles animent et qui constitueront des piliers du pôle ruminant (réseaux d'élevage, pôle de la prairie...).

Les **OCEL** considèrent être de potentiels membres fondateurs du pôle ruminant et souhaitent donc être associés à la définition des orientations et l'élaboration des programmes d'études en contrepartie d'une contribution financière. Ils adhèrent pleinement à ce projet sous réserve que l'organisation mise en place soit simple et réactive, peut-être resserrée dans un premier temps, et qu'il y ait un réel investissement dans la diffusion, la valorisation des projets, et le transfert des résultats.

L'**INRA**, représenté en région Normandie par sa station du Pin au Haras, s'inscrit dans la démarche même si ses travaux de recherche sont menés avec une dimension nationale, avec une concrétisation régionale et donc du transfert en développement et formation possible avec les partenaires régionaux. Pour apporter de la crédibilité au pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants, de la pertinence et de la cohérence à ces travaux, il y a un réel intérêt à faire de l'INRA un des membres fondateurs ou partenaires officiels de ce projet.

C'est également le cas de **l'Institut de l'Elevage**, qui a exprimé aussi sa volonté de s'impliquer dans le futur pôle ruminant. Ses représentants ont insisté sur la nécessité de bien différencier les besoins liés à la recherche (moyen ou long terme), et ceux liés à la recherche-développement et la formation (la diffusion et le transfert d'informations), qui doivent être réactives par rapport à l'actualité en communiquant au bon moment sur les références existantes. Enfin, il semble nécessaire pour l'Institut de l'Elevage d'inscrire ce pôle dans une cohérence Grand-Ouest voire nationale.

Les **GDS** souhaitent participer à la définition des orientations et pourraient s'investir sur des projets plus particulièrement liés à la santé animale, probablement plus avec des moyens humains et matériels que sous forme de contribution financière permanente au budget du pôle ruminant.

Les **lycées agricoles et centres de formation** de Basse et de Haute-Normandie sont prêts à mettre à disposition leurs fermes pour s'associer aux travaux du pôle ruminant. Une concertation entre les deux régions doit être réalisée afin de définir plus clairement cette participation. Il est surtout proposé une aide à la diffusion des résultats de la recherche appliquée par la formation initiale et continue avec les CFPPA.

Concernant **l'Université de Caen**, le pôle ruminant devrait permettre de faire mieux connaître les travaux qu'elle réalise déjà avec quelques partenaires institutionnels ou des organismes agricoles, donc de valoriser encore plus ses compétences en créant de nouvelles passerelles entre le monde universitaire et le monde professionnel. Son engagement pourrait être ponctuel selon la nature des projets engagés.

Les **laiteries et groupements de producteurs**, qu'ils soient du secteur coopératif ou du secteur privé, pourraient s'associer au pôle ruminant comme fournisseurs d'idées et pourraient selon les projets participer par l'apport d'informations issues de leurs bases de données, de listes d'éleveurs, d'enquêtes sur les besoins des éleveurs. Directement ou à travers leurs fédérations régionales (UNGP, COOP DE FRANCE OUEST, FNIL OUEST...), ils constituent également de formidables vecteurs de diffusion des résultats et des références, et de sensibilisation.

3. LE FONCTIONNEMENT

3.1. Proposition de schéma cible pour 2012

Tout comme le projet de schéma de gouvernance, cette proposition de schéma de fonctionnement est à amender, à modifier selon les décisions et les orientations choisies par le comité de pilotage et l'implication des partenaires. Il est important de bien définir les rôles et missions de chaque cellule pour éviter la superposition de comités et de réunions, pour permettre d'engager une véritable mutualisation afin de disposer d'un pôle ruminant cohérent et efficace.

Il convient dans un premier temps de s'accorder sur une structuration fédératrice et commune pour, par la suite, affiner les questions de fréquence des réunions des différents comités, de pilotage des groupes, etc.

- **Comité technique et scientifique**

La création d'un comité technique et scientifique apporterait d'une part une véritable caution scientifique aux travaux du pôle et d'autre part permettrait une implication forte de partenaires tels que les instituts. Ce comité pourrait être composé de chercheurs et d'experts reconnus dans leurs domaines.

Les missions pourraient être définies de la manière suivante :

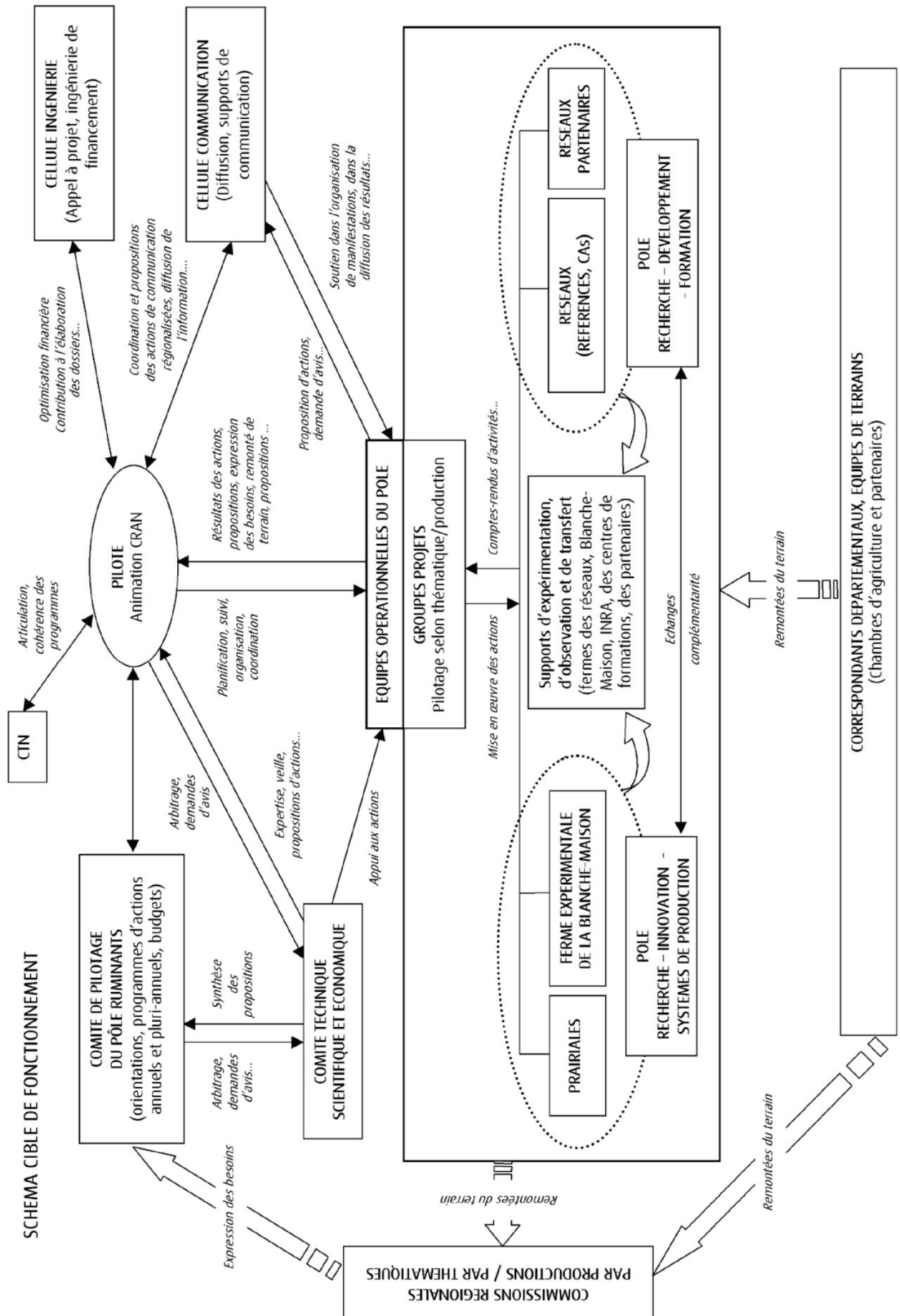
- apporter une expertise technique, un avis scientifique ;
- proposer des évolutions dans les projets, un appui à la conduite des projets ;
- soutenir et cautionner les programmes de recherche ;
- intégrer les travaux du pôle régional dans une cohérence nationale ;
- contribuer à une perspective sur le long terme par une vision prospective.

- **Pilote**

Le rôle du pilote apparaît multiple et primordial pour une bonne articulation des travaux du pôle ruminant. Il est le lien entre la gouvernance et le fonctionnement et se doit ainsi de faciliter le flux d'informations entre toutes les instances. Il sera nécessaire de veiller à bien délimiter ses fonctions afin de ne pas tout centraliser sur le pilote.

Ses missions peuvent être très vastes :

- coordonner les échanges entre les différentes composantes du pôle ;
- planifier et organiser le fonctionnement opérationnel du pôle et la mise en application des projets par les équipes opérationnelles ;
- assurer la veille stratégique ;
- élaborer des propositions concrètes de projets en lien avec les différentes cellules et les équipes de terrain ;
- établir des comptes rendus et des bilans à destination du comité de pilotage, du comité des financeurs ;
- veiller au bon déroulement des programmes ;
- synthétiser les remontées des équipes au comité de pilotage ;
- coordonner et valoriser la diffusion des résultats en lien avec la cellule communication.



• **Groupes projets**

La structuration des équipes opérationnelles pourrait s'envisager autour de deux pôles aux objectifs différents mais complémentaires. Cette différenciation n'a pas vocation à scinder la recherche appliquée mais à optimiser les moyens humains, techniques, et les outils autour de problématiques et d'objectifs similaires. Les échanges entre ces deux entités seraient importants et la recherche de cohérence, entre les programmes et projets, une priorité de par leur complémentarité.

Le "Pôle recherche - innovation - systèmes de production" regrouperait les projets de recherche et d'expérimentation (avec la ferme expérimentale de la Blanche Maison et le pôle de valorisation de la prairie) et le "Pôle recherche - développement - formation" serait plus axé sur les actions de transfert et d'observation.

Il existe déjà actuellement de nombreux groupes de travail ou de réflexion, et différents réseaux aux thématiques transversales ou sur des problématiques plus spécifiques. Un des enjeux du pôle ruminant sera de favoriser la concertation et la mutualisation, d'harmoniser leurs pratiques, de coordonner leurs actions, de favoriser leur complémentarité. **En effet, le pôle ruminant n'a pas pour objectif de bouleverser l'existant ou de rajouter un nouvel échelon, mais a plutôt vocation à valoriser les groupes de travail et les réseaux actuels et les faire vivre ensemble sur des nouveaux projets en rationalisant les moyens.**

Par ailleurs, il est important de souligner la **nécessité d'évoluer d'une logique de production vers une logique de projet**, afin d'avoir une approche plus transversale et d'être plus cohérent avec les objectifs des partenaires financiers qui orientent leurs programmes d'intervention de plus en plus sous forme d'appel à projets, avec des objectifs très précis, et proscrivent parallèlement l'attribution de crédits dits de fonctionnement.

Les missions de chacune des équipes peuvent être définies de la manière suivante :

- propositions d'actions, expression des besoins du terrain ;
- réalisation et suivi des actions ;
- contribution à la diffusion et à la valorisation des résultats ;
- mobilisation des éleveurs sur le terrain ;
- expression des problèmes, des difficultés de mise en œuvre, de suivi des programmes ;
- suivi et remontée des bilans.

Le pilotage des groupes sera à définir en fonction de chaque projet et à adapter en fonction de la thématique traitée pour mobiliser l'ensemble des partenaires et optimiser les compétences de tous.

• **Cellule ingénierie**

Dans le contexte actuel de réorientation et de restriction budgétaire, le lien avec une cellule ingénierie, déjà opérationnelle à la CRAN, permettrait de :

- optimiser la recherche de financements ;
- veiller à la cohérence financière des programmes ;
- éviter le dépôt de projets redondants ou concurrents sur une même thématique en répondant collectivement à des appels à projets ;
- gérer les conventions en lien avec les différents partenaires ;
- valider les bilans avant transmission aux organismes financeurs ;
- gagner en réactivité par une meilleure connaissance du fonctionnement de chaque financeur.

• **Cellule communication**

Un des principaux besoins mis en avant par les personnes rencontrées lors des enquêtes est l'optimisation de la diffusion et de la valorisation des travaux de recherche appliquée en Normandie. D'une part, cette cellule communication régionalisée devra permettre d'apporter

de la lisibilité aux actions mises en œuvre par le pôle ruminant, d'autre part le retour des résultats sur le terrain devra être plus percutant et plus facilement identifiable.

Ainsi, la cellule communication devra être en mesure de :

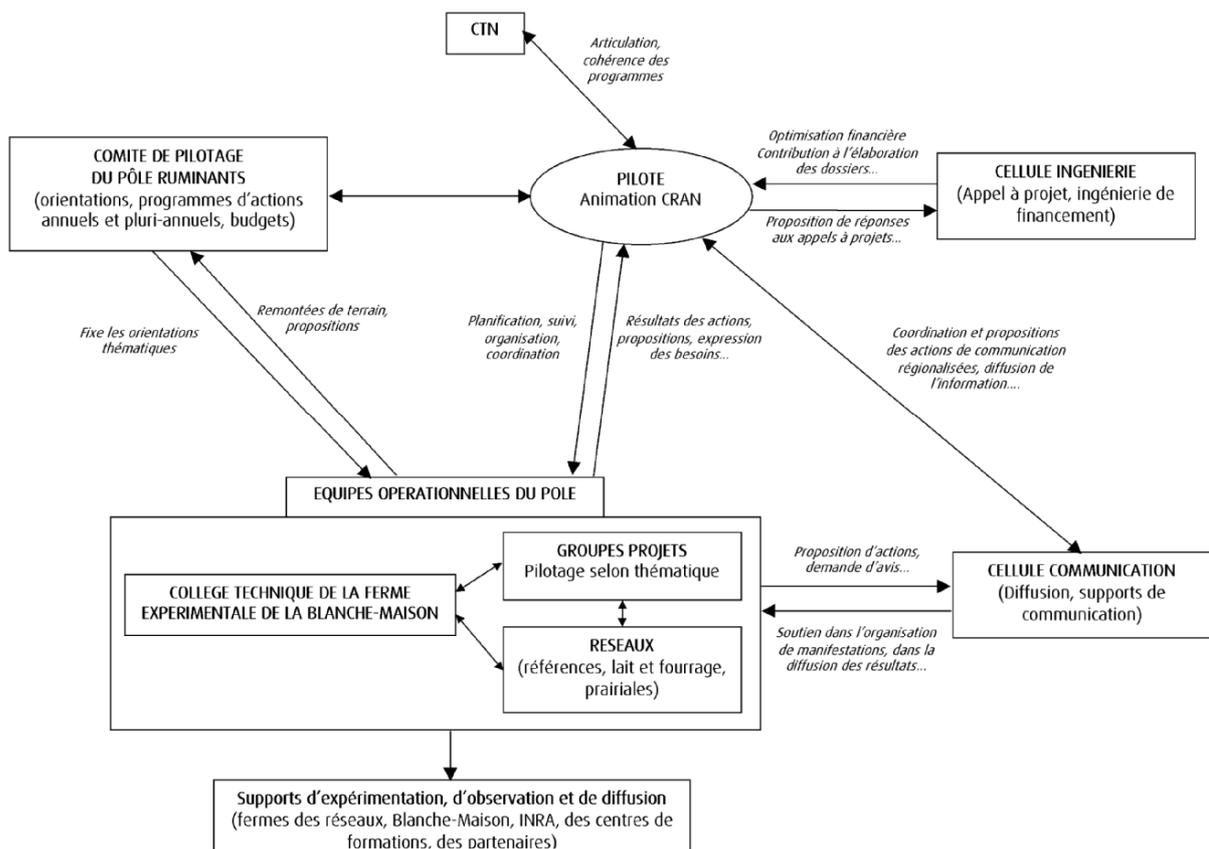
- accompagner les équipes opérationnelles pour la diffusion et la valorisation des travaux du pôle sur le terrain en veillant à la bonne appropriation des messages par les éleveurs et les techniciens ;
- optimiser la valorisation des résultats auprès des publics cibles ;
- organiser, planifier et coordonner des actions de communication valorisant les travaux ;
- veiller à une meilleure cohérence régionale dans l'organisation de manifestations ;
- être force de proposition dans la création de nouvelles actions de diffusion de l'information ;
- développer des outils et des supports de communication adaptés (site web, lettre d'information, publications, etc.) ;
- évaluer l'impact de ces actions de communication.

La création d'une revue mensuelle ou trimestrielle consacrée à la recherche appliquée est souvent évoquée en Normandie. L'élaboration de ce moyen de diffusion se heurte à la nécessité d'un engagement des partenaires sur le long terme, à la mise en commun de moyens humains et financiers dédiés à la communication, et au partage de contenus et d'informations provenant de diverses structures dans un contexte concurrentiel parfois complexe.

3.2. Proposition d'un schéma opérationnel pour 2011

En raison de la remise en question de l'organisation actuelle, il apparaît difficile de mettre en œuvre ce schéma dès 2011. Néanmoins, comme vu auparavant, il est nécessaire de disposer d'une structuration opérationnelle pour l'année 2011. Ainsi, un schéma simplifié privilégiant et renforçant le travail en réseau avec l'existant est proposé.

SCHEMA OPERATIONNEL DE FONCTIONNEMENT dès 2011



4. LES MOYENS

4.1. Les modalités de financement

4.1.1. La contribution des partenaires

Afin de structurer un pôle ruminant pérenne et stable, il apparaît essentiel de disposer d'une base de financement fixe qui permettra de couvrir au minimum les frais de fonctionnement et de communication, voire de cofinancer certains projets. Celle-ci pourrait s'envisager par une participation fixe et annuelle des partenaires en cohérence avec leur niveau d'implication au sein du pôle.

Cette base de financement est essentielle pour disposer sereinement d'une vision moyen et long terme du pôle. Cela permettrait d'envisager la mise en place d'essais systèmes, dont la durée minimum est de 4-5 ans avant l'obtention de résultats exploitables, la création d'outils de communication dont la conception et surtout le déploiement s'inscrivent dans la durée, la structuration d'un pôle avec de réels moyens d'animation et de pilotage pour mener à bien les projets.

Par ailleurs, il importe d'établir un lien entre des actions actuellement menées dans le cadre de dispositifs de financement existants, et les projets portés par le pôle ruminant, ce qui contribuerait à légitimer les actions du futur pôle. Cette complémentarité permettrait d'afficher une cohérence globale aux projets de la profession pour l'élevage régional dans sa globalité auprès des différents partenaires. A l'instar des pôles de compétitivité, le pôle ruminant pourrait avoir un rôle centralisateur consistant à labelliser les projets afin de faciliter l'accès à des financements publics ou privés.

4.1.2. La vente de prestations

La diffusion et la valorisation des résultats peuvent être envisagées contre contribution pour des organismes non partenaires : abonnement aux lettres d'information, facturation des publications, visites guidées payantes, etc. Le pôle ruminant pourrait aussi être un prestataire et proposer la mise en place d'essais privés permettant ainsi de valoriser des compétences et des structures disponibles. Enfin la formation peut également constituer une recette au budget du pôle.

Ces pistes de financements sont à considérer comme complémentaires et non structurantes pour la mise en place du pôle ruminant. En effet, pour développer ces sources de revenu interne, il est nécessaire dans un premier temps d'asseoir la notoriété de ce pôle.

4.1.3. Les financements externes

Les restrictions budgétaires et la réorientation des politiques régionales et nationales se traduisent par des financements publics de plus en plus ciblés et ponctuels, sous forme d'appels à projets. Ces modifications de fonctionnement rendent plus complexe la recherche de financement, nécessitant une ingénierie financière professionnalisée, mais peuvent aussi ouvrir des perspectives et invitent à innover dans les projets. Il apparaît néanmoins que certaines actions qui ne correspondant pas aux cahiers des charges doivent désormais être entièrement prises en charge par la profession ou par des financements privés.

De nombreux organismes sollicitant des subventions publiques, la valeur ajoutée du pôle ruminant serait de favoriser la concertation, d'apporter de la cohérence et de la complémentarité dans les programmes d'actions, afin d'éviter les doublons et optimiser au mieux ces financements.

Les partenaires financiers susceptibles d'intervenir sur certaines actions portées par le pôle sont : les collectivités territoriales (Régions et Départements), l'Etat, l'Union Européenne, le CAS DAR, l'ADEME, les Agences de l'Eau, les interprofessions, les coopératives et les entreprises privées...

4.2. Les supports expérimentaux normands

La Normandie est relativement bien pourvue en sites pouvant accueillir des actions de recherche appliquée en élevage et en supports d'actions :

- 2 stations expérimentales (Chambres d'agriculture avec la Blanche Maison et INRA) ;
- 10 fermes de lycées agricoles publics et d'instituts agricoles privés ;
- des réseaux d'exploitations agricoles permettant la production de références (Réseaux d'Élevages) et disponibles pour des essais ou des opérations d'observation et de transfert plus ponctuels (OCEL, GDS, CIA...) ;
- quelques fermes vitrines pour des opérations de démonstration et de communication.

Cf. annexe 10 Moyens expérimentaux disponibles en Normandie

Il est à noter aussi un laboratoire expérimental d'analyse des viandes de l'Institut de l'Élevage à Villers-Bocage.

4.3. Les moyens humains

De différents organismes rencontrés au cours de cette étude se sont dits prêts à mettre à disposition du futur pôle ruminant des moyens humains pour mener à bien des expérimentations, des observations, de la collecte de références, des actions de diffusion et de valorisation...

On peut imaginer qu'une partie de ces moyens sera affectée en permanence à la vie du pôle et à ces actions récurrentes (la ferme expérimentale, les réseaux de références...), et qu'une autre partie sera plutôt mobilisée en fonction des projets portés par le pôle, les compétences requises pouvant être adaptées selon les thématiques spécifiques abordées dans ces projets.

Les Chambres d'agriculture de Normandie mobilisent actuellement, à elles seules, un total de 20 ETP d'ingénieurs dans le domaine de la recherche appliquée (expérimentations, références...). Avec les compétences complémentaires disponibles dans les autres organismes partenaires, c'est un potentiel important que le pôle ruminant pourra valoriser en mutualisant, décloisonnant, rationalisant pour optimiser ces moyens.

5. LA CONCERTATION INTER-REGIONALE

Evoquée et souhaitée à de nombreuses reprises, cette concertation apparaît comme essentielle, plus particulièrement au sein du Grand-Ouest qui représente un pôle de concentration important d'élevages bovins et de filières agroalimentaires en France. Le travail en réseau permet ainsi de développer les travaux de recherche et la production de références tout en veillant à leur complémentarité et leur cohérence.

A la suite d'une première réunion le 09/11/10 entre les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire, qui avaient déjà mis en place un partenariat sur quelques projets, les Chambres d'agriculture de Normandie ont été conviées à se joindre à cette concertation déclinée sous forme de comités de réflexion interrégionaux par production ou par thématique.

Ainsi, pour la Normandie, des échanges ont plus particulièrement eu lieu sur trois aspects (les productions avicoles et porcines étant également concernées par ailleurs) :

- les **fermes expérimentales laitières** : réunions le 05/01/11 et le 09/06/11 dans le cadre des portes ouvertes de la ferme des Trinottières à Montreuil sur le Loir (49) ;
- les travaux de recherche appliquée en **production allaitante** : réunion le 15/02/11 (la Normandie ne disposant pas de ferme expérimentale dans cette production, son implication se limite aux réseaux d'élevages et à des actions plus ponctuelles de références et diffusion) ;
- l'harmonisation des approches sur les critères d'analyse économique des exploitations laitières, notamment les **coûts de production** (prix d'équilibre, prix de revient...) : réunion le 26/01/11.

A noter que de nombreux projets relatifs aux **bâtiments d'élevage** font également l'objet d'un travail en commun depuis plusieurs années, notamment des publications de brochures de références, et que cette thématique (aspect prestation de service) pourrait également être développée dans le cadre de ce partenariat interrégional.

C'est le premier thème qui a été plus particulièrement développé durant l'année 2011. Dans le réseau des Chambres d'agriculture, les seules fermes expérimentales à vocation laitière sont situées dans le Grand-Ouest : Blanche Maison (50), Derval (44), Trévarez (29), Trinottières (49). Avec les fermes de l'INRA (Le pin, Lusignan, Mirecourt, Monts d'Auvergne), elles participent à l'UMT RIEL (Unité Mixte Technologique "Recherche et Ingénierie en Elevage Laitier") en partenariat avec l'Institut de l'Elevage, qui apporte un appui à la mise en place des expérimentations dans les fermes des Chambres d'agriculture.

Cf. annexe 11 Carte des fermes expérimentales laitières en France

Cette concertation entre les Chambres d'agriculture du Grand-Ouest, avec l'appui de l'APCA, a pour objectifs :

- d'assurer la coordination et la complémentarité des programmes expérimentaux ;
- d'échanger sur le fonctionnement des fermes expérimentales, leurs moyens de production, leurs équipements, leurs innovations, les modes de financement des programmes et des investissements ;
- de mutualiser et concerter les actions de communication, notamment les portes ouvertes ou les opérations type Prairiales, ainsi que la valorisation des travaux : cohérence des dates, interventions croisées, développement de supports communs (panneaux, brochures...), promotion et diffusion ;
- de construire une représentation professionnelle forte et commune des fermes expérimentales vis-à-vis de leurs partenaires actuels et futurs.

Sur ce dernier point, une action a été menée avec l'APCA auprès de l'Institut de l'Elevage et d'ARVALIS Institut du Végétal pour amener ces organisations à échanger et mieux se concerter en matière d'expérimentation en élevage laitier. En effet, l'investissement conséquent réalisé par ARVALIS dans la rénovation de la ferme de la Jaillière (44) sur 2011-2012 n'a pas fait l'objet de concertation et peut amener à des redondances voire des concurrences dans les programmes expérimentaux et opérations de communication, dans un contexte de questionnement sur la pérennité des fermes expérimentales (restrictions budgétaires, remise en cause des modes de financement, etc.).

Une réunion technique a ainsi été organisée le 17/06/11 pour jeter les bases d'un comité de coordination des fermes expérimentales du Grand-Ouest associant le réseau des Chambres d'agriculture, l'Institut de l'élevage et ARVALIS.

Après un travail de recherche bibliographique et d'enquête, dans la région comme dans quelques autres régions françaises, cette deuxième phase de l'étude a permis d'élaborer des schémas prévisionnels d'organisation, de gouvernance et de fonctionnement du futur pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants.

Ces bases, présentées au comité de pilotage de l'étude, étaient encore fin 2010 très floues, et ont nécessité un important travail de réflexion collective pour les affiner et les rendre compréhensibles et acceptables pour tous. L'objectif est d'avoir un schéma préfigurateur simple, avec des orientations en nombre limité et partagées par tous, un projet d'organisation qui ne donne pas l'impression de bâtir une structure trop lourde contraire aux objectifs d'efficacité et de réactivité.

Cependant, il est déjà évident à ce stade qu'il existe une volonté professionnelle collective, partagée par la majorité des organismes concernés, de participer à la création de ce pôle de recherche appliquée en élevage de ruminants. La conclusion de cette étude de faisabilité est donc positive et encourageante pour la suite du projet.

PREFIGURATION DU PÔLE RUMINANT AU 30 JUIN 2011

A l'issue du travail réalisé par notre stagiaire Anne-Claire LECHARTIER à l'automne 2010, le projet tel que présenté dans les pages précédentes a été l'objet de nouvelles séances de réflexion au sein de la Commission Régionale Elevage (CREL) lors de ses réunions du 25/01/11 et du 29/03/11. Ces échanges ont permis d'affiner et de préciser quels pourraient être les objectifs du futur pôle, ses orientations, ses axes de travail, ainsi que son organisation tant sur le plan de la gouvernance que du fonctionnement avec une volonté de **simplifier et clarifier**.

Parallèlement étaient achevées la régionalisation de la ferme expérimentale de la Blanche Maison, et la définition de son nouveau programme d'expérimentations intitulé "Du lait en Normandie : efficacité de deux systèmes d'élevage laitier à Haute Performance Economique et Environnementale HP2E (productifs, économes et autonomes)" qui a débuté pendant ce premier semestre 2011.

Les résultats de l'étude et le projet ont également été présentés en Comité de Pilotage des Réseaux d'Elevage le 12/04/11, et en COREDEF le 13/05/11, avant une étape essentielle de validation par le directoire des Chambres d'agriculture de Normandie le 27/05/11.

Cette étape finale de l'étude a permis de passer à la phase suivante du projet, à savoir sa présentation à l'ensemble des organismes potentiellement partenaires, à commencer par les membres du COREL réuni le 08/06/11 (réunion précédée par une CREL le même jour pour finaliser le projet suite aux orientations données par le Directoire).

1. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS

1.1. Le contexte

Pour les éleveurs et les filières, le contexte de production est devenu de plus en plus complexe et très variable dans le temps. Plusieurs facteurs interviennent :

- la forte volatilité des prix combinée à une hausse des charges et du prix des matières premières, ce qui entraîne une variabilité et une incertitude des revenus ;
- les changements climatiques, qui ont provoqué ces dernières années des difficultés au niveau de la production végétale, notamment les fourrages (sécheresse) ;
- les contraintes environnementales, notamment imposées par l'Union européenne, qui constituent un cadre de plus en plus strict et administratif pour l'agriculteur ;
- les attentes sociétales toujours très présentes (protection de l'environnement, bien-être des animaux, sécurité alimentaire, qualité des produits...) mais souvent incompatibles avec une exigence du prix le moins cher de la part du consommateur ;
- la restructuration croissante des élevages, l'agrandissement des troupeaux ayant un impact sur la gestion du système fourrager et du pâturage, le bâtiment, la maîtrise sanitaire, le management et l'organisation du travail... ;
- le développement des nouvelles technologies, qui peut apporter beaucoup aux éleveurs en matière de simplification du travail, mais nécessite vigilance et accompagnement dans l'investissement et la mise en place.

Dans un tel contexte, les éleveurs ont besoin de références et d'accompagnements pour s'adapter, plus particulièrement sur les thématiques suivantes : autonomie alimentaire, optimisation des surfaces fourragères, maîtrise des coûts de production, conduite des grands troupeaux, maîtrise et valorisation des innovations technologiques au quotidien, santé des animaux, régularité et qualité de la production...

1.2. Les objectifs stratégiques

Compte tenu des éléments du contexte, le pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants est mis en place avec les 4 objectifs stratégiques suivants :

- Mieux écouter les **besoins et les attentes du terrain**, être plus proche de l'actualité sur les nouvelles techniques de production, développer l'innovation. Organiser la veille et la prospective, sur le plan économique comme sur le plan technique et technologique, afin de repérer et **anticiper sur le long terme les besoins des éleveurs**.
- **Rationaliser, mutualiser, décloisonner et optimiser les moyens régionaux** en observation et en recherche appliquée pour relever les défis de l'élevage normand.
- Améliorer la **concertation** entre les acteurs et la **transversalité entre recherche, développement et formation**, dans un souci de réactivité vis à vis des besoins des éleveurs.
- Créer des **effets leviers**, optimiser et mieux valoriser les financements potentiels.

1.3. Les objectifs opérationnels

Pour répondre à ces objectifs, le pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants sera conçu pour être :

- Un outil de **veille technologique et d'observatoire des besoins**.
- Une plate-forme de **gestion de projets** avec appui à la recherche de financements.
- Un vecteur d'amélioration de la **valorisation et la diffusion des résultats** de la recherche appliquée.

2. LES ORIENTATIONS ET LES AXES DE TRAVAIL

Le périmètre d'activité du pôle ruminant concerne **l'élevage bovin** (laitier et allaitant), **l'élevage ovin**, ainsi que **la prairie et les fourrages**. Pour ce dernier secteur, il sera nécessaire de faire le lien avec la recherche appliquée en productions végétales. Des passerelles devront également être établies avec le secteur équin.

2.1. Les orientations

Conformément aux trois engagements du pacte "L'élevage, une filière d'avenir en Normandie !", le pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants orientera ses actions selon les trois ambitions suivantes :

- Améliorer et sécuriser le **revenu** de l'éleveur pour renforcer la **compétitivité** de l'élevage normand.
- Favoriser une production **innovante**, diversifiée, de **qualité** et au cœur des territoires pour renforcer l'**efficacité** de l'élevage normand.
- Simplifier et améliorer la **qualité du travail** de l'éleveur pour renforcer l'**attractivité** de l'élevage normand.

2.2. Les axes de travail

Afin de donner une ligne directrice aux projets portés par le pôle, les axes de travail suivants ont été définis :

- **Innovation "Compétitivité"** : valorisation régionale des produits et adaptation des systèmes d'élevage aux besoins du marché (mieux vendre son produit lait et viande).
- **Innovation "Maîtrise technique et économique"** : autonomie alimentaire (énergétique et protéinique) et coûts de production (rotations, nouvelles cultures, légumineuses, optimisation des surfaces fourragères).

- **Innovation "Renouvellement des troupeaux et santé"** : reproduction, élevage des génisses et santé animale (notamment les médecines alternatives).
- **Innovation "Technologies"** : insertion et valorisation dans l'élevage avec une approche globale, évaluation de leur impact sur l'organisation du travail et le management.
- **Innovation "Environnement"** : recherche de techniques et pratiques innovantes sur la contribution environnementale de l'élevage.

Les actions suivantes peuvent être imaginées pour illustrer ces axes de travail :

AXE 1 :

- Adaptation des systèmes aux besoins des filières (saisonnalité / régularité de la production, composition du lait, poids et qualité des carcasses...).
- Impacts de l'alimentation sur la qualité des produits.
- Valorisation de coproduits régionaux.

AXE 2 :

- Optimisation des surfaces herbagères.
- Pôle de valorisation de la prairie, manifestations Prairiales.
- Gestion des assolements combinant maïs, céréales et légumineuses.
- Optimisation des coûts de production.
- Gestion des aléas climatiques.

AXE 3 :

- Intégration de la génomique dans la reproduction des ruminants.
- Optimisation de l'élevage des génisses.
- Maîtrise des impacts des courants parasites et des pollutions électriques sur la santé et la reproduction des animaux.
- Utilisation et apport des médecines alternatives dans l'élevage (homéopathie, aromathérapie...).

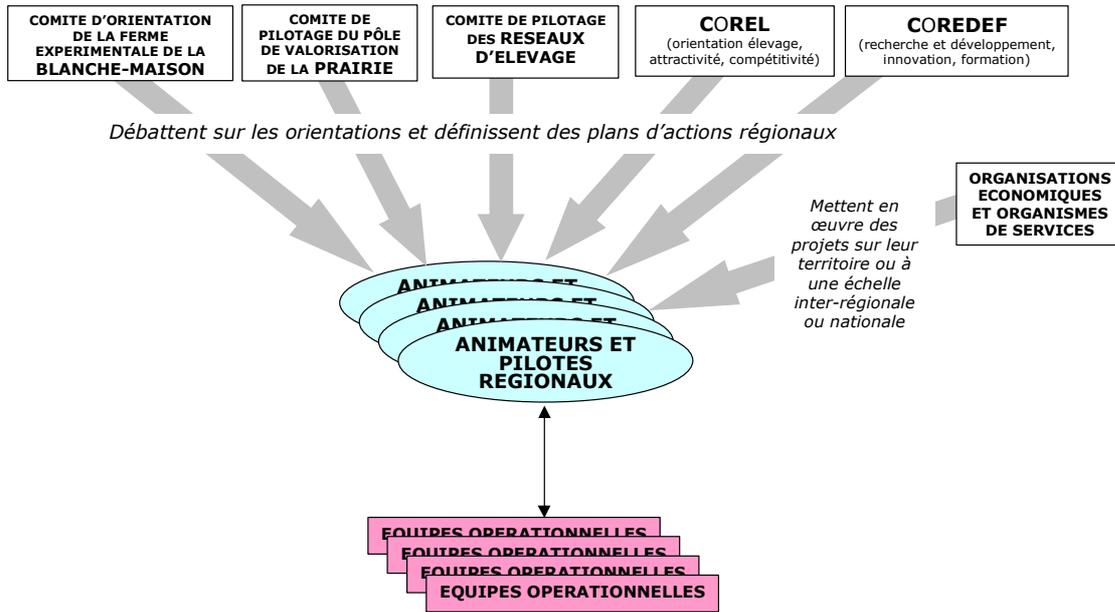
AXE 4 :

- Insertion, applications et valorisations de l'identification électronique dans l'élevage.
- Test de nouvelles technologies permettant un meilleur suivi du troupeau et la simplification du travail.

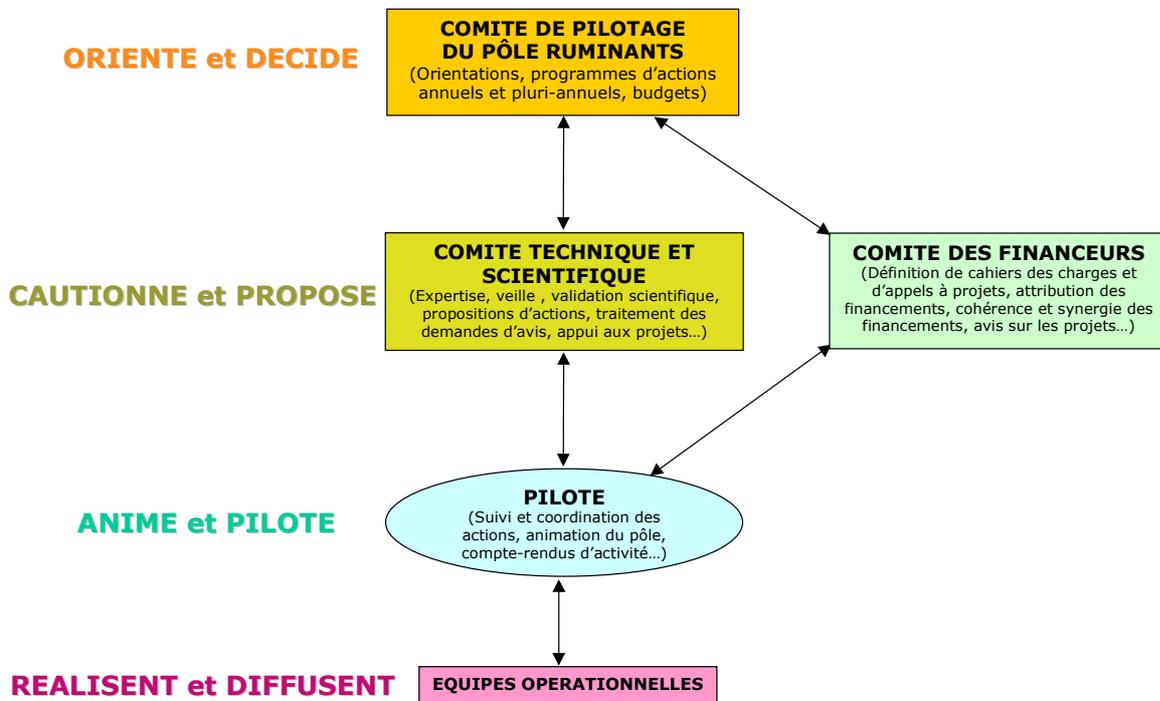
AXE 5 :

- Techniques et pratiques innovantes permettant l'adaptation des systèmes d'élevage aux nouvelles contraintes environnementales.
- Mesure de l'impact environnemental et climatique des systèmes et leviers d'action.
- Maîtrise de la consommation et production d'énergie dans l'élevage.

LA GOUVERNANCE AUJOURD'HUI



SCHEMA CIBLE DE GOUVERNANCE DU PÔLE



3. LA GOUVERNANCE

Nous distinguerons trois catégories d'organismes au sein des partenaires du pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants :

- **Les membres fondateurs du pôle**

Ce sont les organisations qui seront membres du comité de pilotage avec pouvoir décisionnel, et qui participeront donc à la définition des orientations stratégiques du pôle. Les membres fondateurs contribueront au budget de fonctionnement du pôle.

- **Les partenaires officiels**

Ce sont les organisations qui seront invités au comité de pilotage comme membres associés, et qui contribueront régulièrement aux actions du pôle par des moyens humains et matériels, ainsi qu'un apport au budget de fonctionnement.

- **Les acteurs**

Ce sont des organisations qui contribueront occasionnellement aux actions du pôle par des moyens humains, matériels ou financiers selon les projets.

La gouvernance du pôle ruminant sera constituée de différentes instances, qui devront intégrer à terme la gouvernance de la ferme expérimentale de la Blanche Maison et du pôle régional de valorisation de la prairie dans un souci de cohérence et d'efficacité.

- **Le comité de pilotage**

Composé des membres fondateurs et partenaires officiels du pôle, son rôle est de définir les orientations et de prendre les décisions sur les programmes d'actions et les budgets, d'évaluer les projets et faire le lien avec les partenaires financiers.

- **Le comité des financeurs**

Le comité des financeurs sera composé des interprofessions, collectivités, agences et administrations concernées par les projets portés par le pôle. Il sera réuni en dehors du comité de pilotage afin de ne pas interférer dans les arbitrages professionnels. Son rôle sera de garantir la transparence et la synergie des financements des projets portés par le pôle.

- **Le comité technique et scientifique**

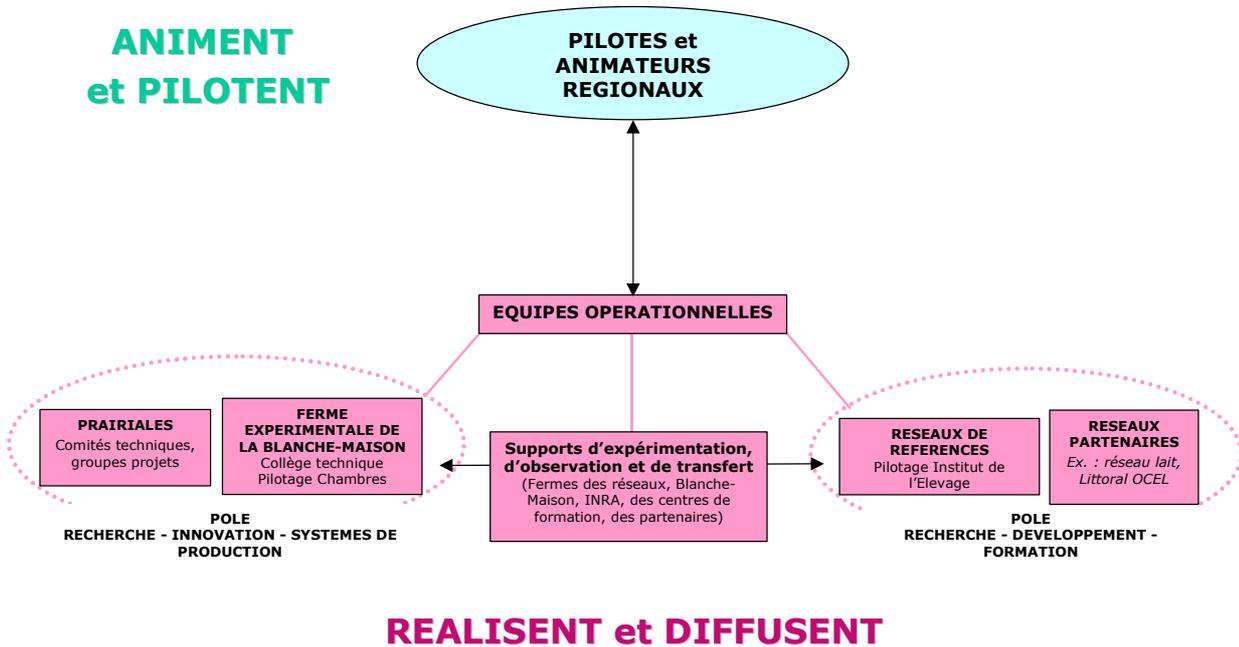
Les membres de ce comité seront invités comme membres associés au comité de pilotage. Ces différents experts techniques et scientifiques (chercheurs et ingénieurs de l'INRA, ARVALIS, Institut de l'Élevage, Universités, enseignants et formateurs...) seront mobilisés selon les besoins pour contribuer aux réflexions, valider les projets, apporter une caution.

Afin de s'assurer de la pertinence des actions du pôle par rapport aux besoins du terrain, il importe d'organiser et formaliser la remontée et l'expression de ces besoins. Le comité de pilotage devra être en mesure d'être à l'écoute, et toutes les composantes du pôle devront être à même de relayer l'information, des conseillers de terrain aux comités d'orientations en passant par les comités de pilotage, les équipes opérationnelles, les réseaux, etc.

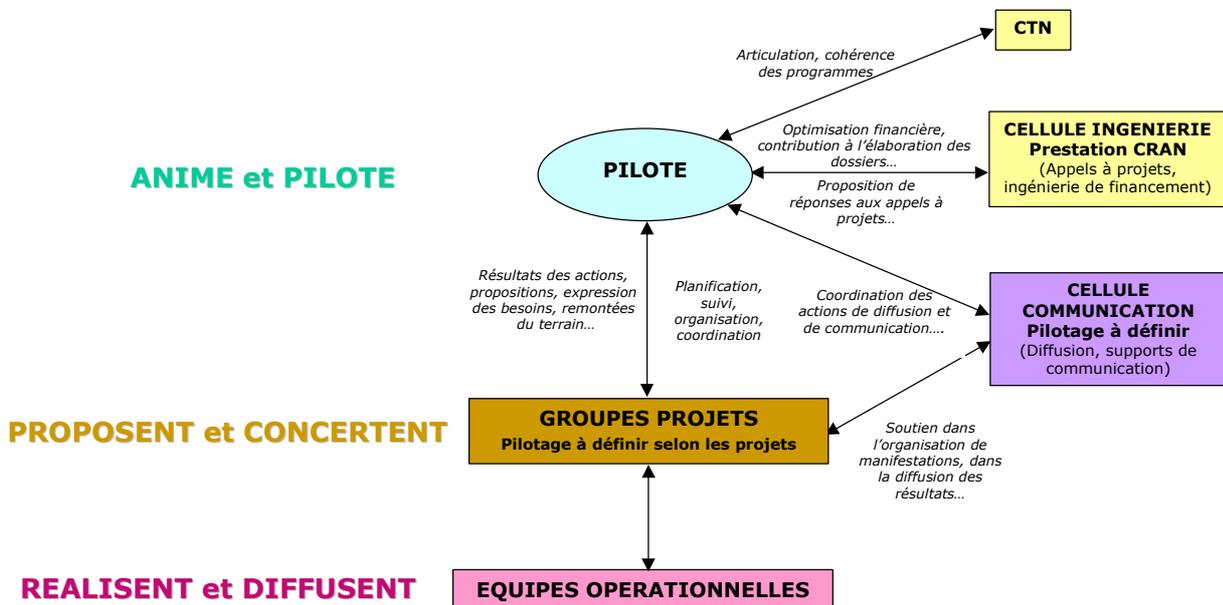
De façon complémentaire, pour impliquer l'ensemble des acteurs du pôle et garantir la réactivité des actions, il est proposé d'organiser tous les deux ans un **séminaire de réflexion** associant les membres fondateurs, partenaires officiels, experts techniques et scientifiques, ingénieurs, animateurs de réseaux et responsables de groupes projets.

SCHEMA OPERATIONNEL DE FONCTIONNEMENT DES 2011

Les équipes opérationnelles aujourd'hui



SCHEMA CIBLE DE FONCTIONNEMENT DU PÔLE



En jaune : instances internes au groupe Chambres

4. LE FONCTIONNEMENT

Le pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants sera piloté par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie en lien avec les équipes opérationnelles, le comité technique et scientifique, et les groupes opérationnels internes au groupe Chambres d'agriculture pour veiller à l'articulation et la cohérence des programmes d'actions (comité technique normand et groupe des responsables des services élevage).

Le pilotage se fera avec l'appui :

- d'une **cellule ingénierie de projet** : déjà opérationnelle à la CRAN, elle assure la veille sur les dispositifs de financement et les appels à projets, l'appui au montage de demandes de financement, l'instruction et le suivi des dossiers et des conventions ;
- d'une **cellule communication** : formée de représentants des différents partenaires du pôle, elle aura pour mission d'assurer la coordination et la réalisation des actions de communication et de diffusion.

La nécessaire orientation du fonctionnement vers une logique de projets nécessite de travailler avec des **groupes projets** qui seront pilotés par l'un ou l'autre des acteurs du pôle selon la thématique de chaque projet, qui mobiliseront les réseaux en place, et utiliseront les différents supports de recherche et d'observation disponibles au sein du pôle : fermes expérimentales, fermes des réseaux, fermes des établissements de formation, etc.

5. LE BUDGET

Les Chambres d'agriculture de Normandie engagent chaque année environ 2,3 millions d'€ dans la recherche appliquée avec près de 20 ETP ingénieurs, des dépenses d'expérimentation, de diffusion, et quelques charges annexes.

L'ambition pour le pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants est d'atteindre le budget de **3,5 millions d'€** composé comme suit :

RECETTES	DEPENSES
Chambres d'agriculture : 1,5 M€	Pilotage et communication : 0,2 M€
Autres membres fondateurs et partenaires officiels : 0,7 M€	Réseaux et projets Chambres d'agriculture + Blanche Maison : 2,3 M€
Subventions et prestations : 1,3 M€	Autres projets portés par les membres et partenaires du pôle : 1 M€

Il faut que la contribution des membres fondateurs et partenaires officiels du pôle couvre au minimum les frais de fonctionnement du pôle et les dépenses de communication, et permette également de financer des projets en complément ou en substitution de crédits publics. C'est pourquoi le ticket d'entrée des membres fondateurs et partenaires officiels ne pourra pas être constitué que de moyens humains et matériels mis à disposition, mais devra également comporter une part de cotisation pour le budget de fonctionnement du pôle.

6. LES PARTENARIATS POTENTIELS

Les différentes organisations et institutions qui ont participé à l'étude et contribué aux réflexions sont évidemment pressenties pour participer à la création et à la vie du futur pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants. Reste à déterminer le niveau d'implication de chacune de ces structures en fonction de son adhésion au projet, de ses moyens et de sa capacité financière.

	Membres fondateurs ou partenaires officiels	Acteurs	Comité des financeurs	Comité technique et scientifique
CHAMBRES	X	X		X
OCEL	X	X		X
GDS	X	X		X
ENTREPRISES DE SELECTION		X	X	X
INTERPROFESSIONS			X	X
ORGANISATIONS ECONOMIQUES (Coopératives et Privées)	X	X		
INRA	X	X		X
INSTITUT DE L'ELEVAGE	X	X		X
ARVALIS	X	X		X
UNIVERSITES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	X	X		X
CENTRES DE GESTION (CER, AS,...)		X		
GRAB, GAB	X	X		X
UE, ETAT, COLLECTIVITES			X	
AUTRES (VALORIAL...)		X		

CONCLUSION

Suite au stage réalisé dans le courant de l'année 2010, l'étude de faisabilité du pôle régional de recherche appliquée en élevage de ruminants s'est achevée après plusieurs mois d'intenses réflexions, qui ont permis de définir plus précisément ce projet.

Présenté aux membres du Comité d'Orientation Régional de l'Élevage le 08/06/11, le projet tel que décrit dans la Partie IV a ainsi été approuvé dans la définition de ses objectifs, ses orientations et axes de travail, ses modalités de gouvernance et de fonctionnement.

Il reste désormais à finaliser la liste des partenaires et leur niveau d'implication, tant en termes de moyens humains et matériels qu'en contribution financière.

Ainsi les derniers mois de l'année 2011 seront consacrés à aller à la rencontre de chacun de ces partenaires potentiels pour soumettre le projet à l'ensemble de leurs adhérents et représentants, et voir s'ils se positionnent comme membres fondateurs, partenaires officiels, ou comme acteurs plus ponctuels sur certains projets.

Ces éléments permettront de définir plus précisément la composition du comité de pilotage et d'établir le budget du pôle ruminant, avec un objectif de lancement officiel en début d'année 2012.

Parallèlement, la concertation interrégionale se poursuit, avec un projet de rencontre le 14/09/11 dans le cadre du SPACE entre les Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture du Grand-Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire), d'ARVALIS Institut du Végétal, et de l'Institut de l'Élevage.

Le projet de comité de coordination des fermes expérimentales laitières du Grand-Ouest, qui sera l'objet de cette rencontre, apportera de la cohérence et de la complémentarité entre les programmes de recherche. Il sera le signe d'une nouvelle cohésion, favorisera la mutualisation pour générer des nouveaux projets, et assurer la pérennité de ces outils. Il devrait conférer à terme au Grand-Ouest un certain poids dans la recherche appliquée européenne.

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AHNORIA	Association Haut-Normande des Industries Agroalimentaires
APCA	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
CAS DAR	Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CIA	Centre d'Insémination Animale
CPER	Contrat de Projet Etat-Région
COREDEF	Comité d'Orientation Recherche Développement Formation
COREL	Comité d'Orientation Régional de l'Elevage
CRAB	Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
CRAN	Chambre régionale d'agriculture de Normandie
CREL	Commission Régionale Elevage
DRAAF	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
ESITPA	Ecole Supérieure d'Ingénieurs et de Techniciens pour l'Agriculture
ETP	Equivalent Temps Plein
FNIL	Fédération Nationale des Industries Laitières
FRGDS	Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
FRSEA	Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GRAB	Groupement de Recherche en Agriculture Biologique
INRA	Institut Nationale de la Recherche Agronomique
IRQUA	Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire
JA	Jeunes Agriculteurs
PEP	Pôle d'Expérimentation et de Progrès
R&D	Recherche et Développement
RMT	Réseau Mixte Technologique
UMR	Unité Mixte de Recherche
UMT	Unité Mixte Technologique
UNOG	Union Nord Ouest Génétique
URDAC	Union pour le Renouveau de la Défense des Agriculteurs du Calvados

BIBLIOGRAPHIE

SITES INTERNET

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Basse-Normandie/publi/160.htm.

Chambres d'agriculture de Bretagne, Réseau de recherche appliquée, plaquette de présentation de la recherche appliquée, présentation des travaux de recherche appliquée 2009-2010 du pôle herbivores. Disponible sur : <http://bretagne.synagri.com>

Groupe coopératif Agrial, les activités. Disponible sur : <http://www.agrial.com/activ.html>

Chambres d'agriculture des Pays de la Loire. Disponible sur : <http://www.agrilianet.com>

Agro-transfert ressources et territoires, pôle mobilisation des agro-ressources. Disponible sur : <http://www.agro-transfert-rt.org/index.php/fr/mobilisation-des-agro-ressources>

Présentation générale d'Amélis, présentations de la section bovins. Disponible sur : <http://www.amelis.fr>

Contrôle laitier du Calvados, de la Manche et de Haute Normandie, nos missions, nos compétences. Disponible sur : <http://www.calvados-controle-laitier.fr/>

Centre d'économie rurale de France, section agriculture. Disponible sur : <http://www.cerfrance.fr>

Fédération Nationale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural. Disponible sur : <http://www.civam.org/>

Fédération Nationale des Industries Laitières : présentation, missions. Disponible sur : <http://www.cniel.com/quifait/Fede/FNIL/fnil.html>

Association de coopératives de l'Ouest de la France, les missions, l'actualité et les coopératives de l'Ouest. Disponible sur : <http://www.coopouest.coop>

Laboratoire LECOR de l'Esitpa, axes de recherche. Disponible sur : <http://www.esitpa.org/recherche/lecor/>

Groupement de défense sanitaire du Calvados, présentation et renseignements techniques. Disponible sur : <http://www.gds-calvados.fr>

Groupe de Recherche en Agriculture Biologique. Disponible sur : <http://www.grab.fr/>

Institut National de Recherche Agronomique, l'institut, les recherches, la science et vous. Disponible sur : <http://www.inra.fr>

Institut de l'élevage, sa présentation et les thématiques en rapport avec les ruminants, utilisation du moteur de recherche. Disponible sur : <http://www.inst-elevage.asso.fr>

Laboratoire départemental Frank Duncombe, présentation et les activités du département de santé animale. Disponible sur : <http://www.laboratoire-duncombe.cg14.fr/>

Le PEP Bovins lait de la Chambre d'agriculture de Rhône-Alpes. Disponible sur : <http://www.pep.chambagri.fr/bovinslait/>

Unité INRA de recherche sur les œstrogènes et la reproduction à l'Université de Caen. Disponible sur : <http://www.unicaen.fr/recherche/ifr146/spip.php?rubrique3>

Programme et déroulement des journées 3R. Disponible sur : <http://www.inst-elevage.asso.fr/3R-new/>

Effectifs bovins, ovins et caprins de 2007 à 2009 (prévisionnel) en Haute et Basse-Normandie et France entière. Production de bétail fini 2007 et 2008 en Haute et Basse Normandie et France entière. Disponible sur : <http://agreste.maapar.lbn.fr/TableView/tableView.aspx>

Missions et fonctionnement d'une Chambre d'agriculture. Disponible sur : <http://www.elections.fnsea.fr/sites/elections/prq/role/kecekece.aspx>

<http://paris.apca.chambagri.f>

OUVRAGES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, *"Recherche, innovation et développement" pour l'agriculture. Diagnostic et étude de faisabilité d'un pôle régional en Normandie*. Août 2009, 53 p.

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, *Terres d'Avenir en Normandie, le projet régional des Chambres d'Agriculture de Normandie 2010-2012*. Juin 2009, 5 p.

AUGER C., COTARD JP., LECOEUR C., WASTIAUX M., Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, *Mission sur les exploitations et les stations expérimentales*. Juin 2009, 44 p.

GAIN G., *Compte rendu journée des présidents et directeurs des EDE de Normandie en Bretagne*. Juin 2006, 8 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE, *Dispositif de recherche appliquée des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire*, 2009. 29 diapos.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, *Le pacte de l'Elevage*. Juin 2010, 30 diapos.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES STRUCTURES REGIONALES

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES STRUCTURES NORMANDES

ANNEXE 3 : DIAPORAMA ET COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 25/05/10

ANNEXE 4 : DIAPORAMA ET COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 13/09/10

ANNEXE 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES REGIONALES ENQUETEES

ANNEXE 6 : CHEMINEMENT DES PROJETS

ANNEXE 7 : CARTE DE LOCALISATION DES STRUCTURES ENQUETEES

ANNEXE 8 : SYNTHESE DES ENTRETIENS DES STRUCTURES NORMANDES

ANNEXE 9 : LISTE DES THEMES ETUDIES ACTUELLEMENT EN NORMANDIE

ANNEXE 10 : LISTE DES BESOINS DE RECHERCHE EXPRIMES LORS DES ENQUÊTES

ANNEXE 11 : LISTE DES THEMES DISCUTES LORS DU PREMIER COMITE DE PILOTAGE

ANNEXE 12 : MOYENS EXPERIMENTAUX EN NORMANDIE

ANNEXE 13 : CARTE DES FERMES EXPERIMENTALES LAITIERES EN FRANCE

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES STRUCTURES REGIONALES

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES STRUCTURES NORMANDES

**ANNEXE 3 : DIAPORAMA ET COMPTE-RENDU DU
COMITE DE PILOTAGE DU 25/05/10**

**ANNEXE 4 : DIAPORAMA ET COMPTE-RENDU DU
COMITE DE PILOTAGE DU 13/09/10**

ANNEXE 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES REGIONALES ENQUETEES

Régions	Bretagne "Pôle herbivores"	Pays de la Loire "Service élevage"	Rhône Alpes "PEP Bovins lait"	Picardie "Agro-Transfert"
Organisa- tion de la recherche	Regroupement des Chambres départementales, du GDS, de l'Institut de l'Elevage et du Contrôle Laitier dans un pôle herbivores	Regroupement des Chambres départementales et de la Chambre Régionale dans un service Elevage	Regroupement de professionnels de l'association Profil sous forme d'un PEP (Pôle d'expérimentation et de progrès) bovins lait	Pas de recherche sur le site AgroTransfert, mais l'application de ses résultats
Nombre d'ETP	20,32 ETP en mise à disposition sur les herbivores	20 ETP en mise à disposition sur l'élevage	5 ETP en mise à disposition sur les bovins lait	1 ETP sur le projet élevage, salarié d'AgroTransfert
Moyens expérimenta- ux	2 fermes expérimentales et 235 fermes suivies en réseau	5 fermes expérimentales et 171 fermes suivies en réseau	Les fermes des lycées agricoles (3) et un réseau de fermes	Pas de fermes expérimentales ni de réseau de fermes.
Les partenaires	3 partenaires officiels (IE, CL, GDS) et d'autres suivant les thématiques	Surtout les Instituts, et autres suivant les thématiques	Les membres de l'association Profil et quelques renforts extérieurs suivant les projets	Les partenaires sont sollicités à chaque début de projet lors du diagnostic régional
Les partenariats régionaux	Mise en place d'un partenariat avec la Bretagne et la Normandie	Mise en place d'un partenariat avec la Bretagne et la Normandie	Pas de partenariat, mais ils sont envisagés	Travaille avec le Nord et le bassin parisien, envisagé avec les régions limitrophes
La direction	Directeur 100% dédié au pôle herbivores	Mise à disposition du directeur (20%)	Mise à disposition du directeur (50%)	Directeur 100 % dédié à AgroTransfert
Les productions étudiées	Bovins lait (70%) Bovins viande (25%) Veaux de boucherie (4,5%) Ovins (0,5%)	Bovins lait (50%) Bovins viande (50%) Ovins	Bovins lait Caprins	Elevage en général
Le fil conducteur	Mener une réflexion prospective, les thèmes de la compétitivité et du travail sont prioritaires	Etre en relation étroite avec le développement durable	Enquête en cours pour cibler les attentes et prioriser des thèmes	Priorité aux filières stratégiques en Picardie : la pomme de terre, le lin, le pois, les légumes et la polyculture-élevage
La durée des projets	2 à 3 ans (de 8mois à 6 ans)	2 à 3 ans	1 à 4 ans	5 ans
La diffusion des résultats	Diffusion payante, sauf si publicité. Faite aux techniciens, très peu aux éleveurs	Diffusion majoritairement gratuite, faite aux éleveurs et aux techniciens	Diffusion gratuite pour les techniciens, éleveurs et lycées agricoles	Diffusion gratuite et définie par les partenaires du projet
Le financement des projets	Le pôle finance les projets	Financement par le service élevage du projet	Participation financière du porteur de projet	Participation financière des partenaires du projet
Budget de la structure	3,5 millions € pour le pôle herbivores	1,18 millions € pour le service élevage	Environ 580 000 €	1,8 millions pour AgroTransfert, ¼ pour le pôle mobilisation des agro ressources

ANNEXE 6 : CHEMINEMENT DES PROJETS

ANNEXE 7 : CARTE DE LOCALISATION DES STRUCTURES ENQUETEES

ANNEXE 8 : SYNTHÈSE DES ENTRETIENS DES STRUCTURES NORMANDES

ANNEXE 9 : LISTE DES THEMES ETUDIES ACTUELLEMENT EN NORMANDIE

- **Les composants du lait** (*Optimir, Phénofinlait...*).
- **Les laits de consommation animale** (*colostrums, laits à cellules...*).
- **La production de viande bovine** (*valorisation, techniques d'engraissement...*).
- **Les rations et les aliments** (*nouveaux concentrés, performances alimentaires, additifs...*).
- **Les productions fourragères** (*valeurs nutritionnelles des foins, conduite de pâturage, comportement d'espèces fourragères...*).
- **La génétique** (*différences génétiques entre races, amélioration des performances...*).
- **La génomique** (*monitoring, sanitaire...*).
- **Les systèmes de production.**
- **La santé animale et l'antibiothérapie** (*acétonémie, avortements, santé des veaux...*).
- **Les outils informatiques et la gestion de données** (*valorisation de données, logiciels...*).
- **Les coûts de production et la maîtrise des charges.**

ANNEXE 10 : LISTE DES BESOINS DE RECHERCHE EXPRIMÉS LORS DES ENQUÊTES

➤ **COMPETITIVITE**

- **La réduction des charges, la maîtrise des coûts de production, l'augmentation de la productivité de l'exploitation et la création de valeur ajoutée** (*maîtrise des schémas alimentaires, amélioration des performances animales, facteurs limitants...*).
- **Les productions fourragères** (en particulier herbe et maïs), **l'alimentation et les rations** (*valorisation des fourrages, autonomie alimentaire, compléments, sous-produits...*).
- **La génomique.**
- **La maîtrise de l'énergie** (*techniques économes, production et récupération...*).

➤ **EFFICACITE**

- **L'étude de systèmes d'exploitation d'avenir et notamment la gestion des grands troupeaux** (*taille des ateliers, viabilité...*).
- **La maîtrise de la santé animale** (*antibiothérapie, aromathérapie, phytothérapie, maladies émergentes, mortalité des veaux...*).
- **La maîtrise de la reproduction** (*fécondité, fertilité...*).
- **La création d'outils de production et d'outils économiques** (*logiciels, calculs de marges...*).
- **Le test de nouvelles technologies.**

➤ **ATTRACTIVITE**

- **L'amélioration des conditions de vie et de travail des actifs agricoles et leur formation** (*qualité de vie, simplification, temps de travail...*).

Et, cité de façon plus isolée :

- Le "développement durable".
- L'amélioration de l'image de l'agriculture.
- La génétique animale.
- La production de référentiels en agriculture biologique.
- L'amélioration du marketing.
- La prise en compte des attentes des consommateurs.

ANNEXE 11 : LISTE DES THEMES DISCUTES LORS DU PREMIER COMITE DE PILOTAGE

➤ COMPETITIVITE

- La race normande et herbe.
- Les troupeaux allaitants et herbe.
- Les coûts de production et systèmes compétitifs.

➤ EFFICACITE

- La gestion des grands troupeaux et valorisation de l'herbe.
- L'impact environnemental.
- Les robots de traite et pâturages.
- La valorisation des coproduits.
- L'autonomie et alimentation animale.
- Les rotations et nouvelles cultures (légumineuses).
- Le sanitaire.

➤ ATTRACTIVITE

- L'organisation du travail.
- La flexisécurité.
- La qualité de vie de l'éleveur.

ANNEXE 12 : MOYENS EXPERIMENTAUX EN NORMANDIE

Structure	Surface (ha)	Ateliers en rapport avec les ruminants	Remarques
Ferme expérimentale de la Blanche Maison	56	- 60 vaches laitières Normandes - séchoir à foin	Projet RAR ¹ long terme prévu pour 2010-2011
Ferme expérimentale INRA Le Pin au Haras	450	- 250 vaches laitières Normandes et Prim'Holstein et croisées - 180 vaches allaitantes Charolaises	- élevage expérimental dépendant de l'INRA
Laboratoire d'analyses et de technologie des viandes	---	- réalisation d'analyses sur les viandes, en direct du site d'abattage voisin	- dépend du service "viande" de l'Institut de l'Elevage
Lycée agricole public de Brémontier Merval	110	- 80 vaches laitières Normandes	- production de Neufchâtel - projet de séchage en grange
Lycée agricole public de Chambray	240	- 60 vaches allaitantes Limousines - engraissement génisses, vaches, brouards pour vente directe	- conversion en biologique depuis 2009 - cultures en modes biologique, intégré et de précision
Lycée agricole public de Coutances	60	- 50 vaches laitières Normandes et Prim'Holstein - quelques veaux gras et bœufs en vente directe	- projet de conversion en biologique - RAR ¹ existante
Lycée agricole public du Neubourg	N'a pas souhaité participer à l'étude, le directeur de l'exploitation étant proche de la retraite, il ne veut pas impliquer la ferme		
Lycée agricole public de Le Robillard	150	- 55 vaches laitières race Normande - bœufs à l'herbe	- système en maximisation du pâturage - RAR ¹ existante
Lycée agricole public de Saint Hilaire du Harcouët	61	- 15 vaches allaitantes Charolaises et Limousines - 20 vaches laitières Normandes et Prim'Holstein - 40 taurillons	- essai de reconversion en tout allaitant biologique - bâtiments peu fonctionnels remettant en cause la possibilité d'expériences sur le site
Lycée agricole public de Saint Lô Thère	76	- 46 vaches laitières Normandes et Prim'Holstein - 40 bœufs	- RAR ¹ existante avec une firme d'aliments pour le bétail
Lycée agricole public de Sées	93	- 45 vaches laitières Normandes	- stabulation récente avec DAC
Lycée agricole public de Vire	55	- 45 vaches laitières Normandes et Prim'Holstein - 5/6 bœufs par an en vente directe	- fort effet environnement négatif car bâtiments non adaptés (trop petits et vétustes) - atelier de transformation sur le site
Lycée agricole public de Yvetot	104	- 40 vaches laitières Prim'Holstein et Normandes - 70 taurillons - 50 brebis mères - agneaux en vente directe	- seule structure ayant des ovins à disposition
Lycée agricole privé de Canappeville	130	- 63 vaches laitières Prim'Holstein - 23 taurillons - taureaux reproducteurs à la vente	- restructuration de l'atelier bovin en cours de projet
Lycée agricole privé de Montebourg	120	- 70 vaches laitières Prim'Holstein - 30 vaches allaitantes Limousines - taurillons et génisses de boucherie	- RAR ¹ en partenariat avec InVivo (nutrition vaches laitières)
Ferme de Maurepas	145	- 40 vaches allaitantes Charolaises - 60/70 taurillons - taureaux reproducteurs à la vente	- appartient à l'Institut Lasalle Beauvais - projet de monter un bâtiment expérimental

Source : entretiens

¹ Recherche Appliquée sur les Ruminants

ANNEXE 13 : CARTE DES FERMES EXPERIMENTALES LAITIERES EN FRANCE